



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

**Bulletin officiel
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse
et des Sports**

**n° 23
2023**

Bulletin officiel n° 23 du 8 juin 2023

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo23>

Sommaire

Règlementation financière et comptable

Convention de délégation de gestion

Convention de délégation de gestion entre la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et la direction des affaires financières

→ [Convention du 15-5-2023](#) – NOR : MENF2313762X

Personnels

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap – Année scolaire 2023-2024

→ [Circulaire du 1-6-2023](#) – NOR : MENE2314409C

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

→ [Note de service du 17-5-2023](#) – NOR : MENE2312464N

Convention de délégation de gestion

Convention de délégation de gestion entre la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et la direction des affaires financières

NOR : MENF2313762X

→ Convention du 15-5-2023

MENJ - DAF B3

Entre

le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva), délégant, désigné sous le terme « service prescripteur », d'une part,

et

la directrice des affaires financières (DAF), délégataire, désignée sous le terme « CSP Chorus », d'autre part,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention de délégation de gestion

Par la présente convention établie en application de l'article 2 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié, le service prescripteur (division des ressources humaines, des finances et de la logistique - DRHFIL) confie au CSP Chorus (bureau de la comptabilité de l'enseignement supérieur et de la recherche, centre des services partagés subventions et recettes - DAF B3), en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, la réalisation des actes constitutifs de l'exécution des recettes et des dépenses listées ci-dessous relevant du programme 163 (Jeunesse et vie associative) de la mission sport, jeunesse et vie associative (MSJVA) et de tout autre programme pour lequel le délégant serait service prescripteur.

Les recettes et dépenses concernées par la présente convention sont :

- les recettes non fiscales (RNF) de titre 2 et de hors titre 2 ;
- les dépenses imputées sur les titres 2, 3 (sauf cat. 31 à l'exception des frais de gestion liés aux dispositifs dont le principal est imputé sur une autre catégorie budgétaire), 5 (cat. 53), 6 et 7 du budget de l'État.

Dans le cadre des travaux de fin d'exercice (TFE), le service prescripteur confie au CSP Chorus, sur la base des données qu'il lui fournit, le pilotage et le recensement des opérations d'inventaire comptable et la signature des déclarations de conformité.

Article 2 – Prestations confiées au CSP Chorus

Le CSP Chorus assure les fonctions d'ordonnateur principal délégué des opérations de dépenses et de recettes mentionnées à l'article 1er pour l'engagement, la liquidation et l'établissement des ordres de payer et des ordres de recouvrer.

Le service prescripteur, ordonnateur principal délégué, reste responsable de l'opportunité des dépenses et des recettes, de l'attestation du service fait, du pilotage des crédits de paiement et de l'archivage des pièces qui lui incombent.

Article 3 – Obligations du service prescripteur et du CSP Chorus en matière de tiers Chorus

Les tiers Chorus Fournisseurs et Clients référencés dans Chorus Formulaire ou Osiris et dans les fiches Dépense et RNF relèvent de la seule responsabilité du service prescripteur.

Après vérification du tiers, le service prescripteur transmet au CSP Chorus, le cas échéant, à l'adresse générique msp.dafb3@education.gouv.fr, une demande de modification ou de création de tiers accompagnée d'une fiche SIRENE datant de moins d'un mois et d'un RIB pour un tiers Fournisseur.

Le CSP Chorus, sur demande du service prescripteur, modifie ou crée le tiers Chorus à partir des documents transmis par le service prescripteur.

Le service prescripteur peut, s'il le souhaite, à la place de la procédure décrite ci-dessus, utiliser le formulaire Tiers de Chorus Formulaire pour créer ou modifier un tiers. Il est précisé que, dans ce cas, le CSP Chorus n'intervient pas dans le workflow Chorus Formulaire ; le service prescripteur adresse sa demande directement au PNST (pôle national de supervision des tiers).

Article 4 – Obligations du service prescripteur en matière de recettes non fiscales

S'agissant des recettes non fiscales de titre 2 et de hors titre 2, le service prescripteur s'engage à fournir en temps utile les éléments d'information dont le CSP Chorus a besoin pour l'exercice de sa mission.

À ce titre, après vérification du tiers Chorus, le service prescripteur transmet au CSP Chorus, à l'adresse générique msp.dafb3@education.gouv.fr, un dossier complet, cohérent et utilisable, comprenant :

- les pièces justifiant la créance ;
- la fiche d'engagement de tiers (ET) et/ou d'ordre à recouvrer.

Cette fiche, issue du document Fiche RNF transmis à chaque début de gestion par le CSP Chorus à l'ensemble des services prescripteurs, doit être complétée, datée et signée par l'ordonnateur ou une personne disposant de sa délégation de signature.

Le service prescripteur peut s'il le souhaite, à la place de la procédure décrite ci-dessus, utiliser le formulaire RNF de Chorus Formulaire pour transmettre au CSP Chorus sa demande d'émission d'un ordre à recouvrer ou d'un ordre d'acceptation.

En cas de recette au comptant, le comptable ministériel, ayant déjà reçu les fonds, indique au préalable au CSP Chorus les sommes encaissées sur son compte en attente de rapprochement avec les créances. Le CSP en informe le service prescripteur.

Article 5 – Obligations du CSP Chorus en matière de recettes non fiscales

Le CSP Chorus exécute la délégation de gestion dans les conditions et les limites fixées par la présente convention et acceptées par lui.

À ce titre, le CSP Chorus :

- vérifie la conformité et la régularité du dossier fourni au regard de la réglementation en vigueur ;
- constate le caractère certain de la créance ;
- procède dans Chorus à la saisie d'un engagement de tiers (ET) et/ou d'un ordre de recouvrer sur les imputations budgétaires et comptables adéquates.

En cas d'éléments manquants ou erronés empêchant ces opérations, le CSP Chorus demande au service prescripteur des

compléments ou des corrections utiles.

Menées dans un délai maximal de deux semaines à compter de la réception par le CSP Chorus d'un dossier complet, cohérent et utilisable, ces opérations donnent lieu à l'édition automatique et à la notification par le centre éditique de Lyon de la créance au débiteur.

Selon une périodicité convenue ou lorsque le service prescripteur en fait la demande, le CSP Chorus rend compte de sa gestion et du recouvrement effectif des recettes.

Article 6 – Obligations du service prescripteur en matière de dépenses

S'agissant des dépenses définies à l'article 1er de la présente convention, le service prescripteur s'engage à fournir en temps utile les éléments d'information dont le CSP Chorus a besoin pour l'exercice de sa mission.

À ce titre, le service prescripteur réalise les opérations suivantes.

Au préalable de toute demande de validation d'engagement juridique (EJ) ou de saisie de demande de paiement (DP), le service prescripteur vérifie :

- la disponibilité des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) au niveau de l'unité opérationnelle (UO) ;
- le tiers Chorus.

Le service prescripteur transmet au CSP Chorus pour validation, dans le workflow Chorus via Chorus Formulaire ou Osiris, l'**EJ initial** avec l'acte attributif de subvention intégré.

Les demandes de subvention initiées par le service prescripteur via Chorus Formulaire ou Osiris sont récupérées par le CSP Chorus par le biais de la restitution Chorus des EJ provenant d'une application externe (Z_liste_EJ_AE).

Lorsque le visa à l'acte du contrôleur budgétaire est requis, le CSP Chorus transmet au département du contrôle budgétaire, et avec en copie le service prescripteur, pour visa préalable, l'acte attributif de subvention concomitamment à la transmission, dans le workflow Chorus, de l'EJ.

Après visa du contrôleur budgétaire, l'acte attributif est retourné au service prescripteur pour signature.

Le CSP Chorus valide ensuite l'EJ en y intégrant l'acte attributif de subvention visé du contrôleur budgétaire et signé de l'ordonnateur.

Il est rappelé que, sauf contre-ordre du service prescripteur, tous les EJ au statut sauvegardé dans Chorus issus de la restitution Z_liste_EJ_AE seront instruits par le CSP Chorus ; les éventuels doublons d'EJ relèvent de la seule responsabilité du service prescripteur.

Le service prescripteur transmet au CSP Chorus à l'adresse générique msp.dafb3@education.gouv.fr :

- en cas de demande de validation d'**EJ initial** saisi par le service prescripteur dans Osiris, le tableau issu d'Osiris permettant d'identifier le valideur de la demande de subvention ;
- la demande de **modification d'EJ** accompagnée
 - de l'acte attributif de subvention modificatif ;
 - et de la fiche Dépenses complétée et signée par l'ordonnateur ou une personne disposant de sa délégation de signature ;
- la demande de **saisie d'une DP** accompagnée
 - de la fiche Dépenses complétée et signée par l'ordonnateur ou une personne disposant de sa délégation de signature ;
 - et le cas échéant, du certificat de l'ordonnateur attestant de la production par le bénéficiaire des pièces prévues par la réglementation ou par l'acte attributif pour le paiement, signé par l'ordonnateur ou une personne disposant de sa délégation de signature.

Pour les subventions inférieures à 2M€ allouées aux associations, il est rappelé que les pièces constitutives de la demande de subvention sont réputées réunies et vérifiées par le service prescripteur selon la réglementation en vigueur (voir annexe 1).

Pour les subventions supérieures ou égales à 2M€, ces pièces ainsi que la note au contrôleur budgétaire, le cas échéant, sont déposées sur le réseau partagé M aux fins de consultation par l'ensemble des acteurs de la chaîne de la dépense.

Il est précisé que le seuil de 2M€ pourra évoluer en fonction des résultats des contrôles *a posteriori* (voir infra).

Article 7 - Obligations du CSP Chorus en matière de dépenses

Le CSP Chorus exécute la délégation de gestion dans les conditions et les limites fixées par la présente convention et acceptées par lui.

À ce titre, le CSP Chorus :

- vérifie la conformité et la régularité du dossier fourni au regard de la réglementation en vigueur ;
- constate le caractère certain de la dépense ;
- procède dans Chorus à la validation de l'engagement juridique (EJ) et à la saisie de la demande de paiement (DP) sur les imputations budgétaires et comptables indiquées par le service prescripteur ;
- certifie le service fait au regard des pièces justificatives de la dépense transmises par le service prescripteur.

En cas d'éléments manquants ou erronés empêchant ces opérations, le CSP Chorus demande au service prescripteur des compléments ou des corrections utiles.

Ces opérations sont menées par le CSP Chorus dans un délai maximal de deux semaines à compter de la réception par lui d'un dossier complet, cohérent et utilisable. En fin de gestion ou en cas d'urgence signalée, ce délai est réduit à deux jours ouvrables suivant la réception du dossier, en concertation entre le service prescripteur et le CSP Chorus.

Selon une périodicité convenue ou lorsque le service prescripteur en fait la demande, le CSP Chorus rend compte de sa gestion, de l'engagement et du versement effectifs des subventions.

Article 8 – Obligation du service prescripteur et du CSP Chorus en matière d'opérations d'inventaire comptable

Le service prescripteur s'engage à participer aux opérations d'inventaire comptable dans le cadre des travaux de fin d'exercice (TFE) notamment en complétant dans les délais impartis les tableaux ad hoc préparés par le CSP Chorus et en lui fournissant les pièces justificatives.

Le CSP Chorus, responsable de rattachement, vérifie les recensements comptables à rattacher à l'exercice (provisions pour charges, engagements hors bilan, charges à payer manuelles, produits à recevoir), valide les écritures dans Chorus ou propose aux comptables les écritures à valider dans Chorus et signe les déclarations de conformité.

Article 9 – Obligation du service prescripteur et du CSP Chorus en matière de contrôle interne financier (CIF) et de responsabilité des gestionnaires publics (RGP)

Conformément à l'article 11 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, les ordonnateurs :

- constatent les droits et les obligations, liquident les recettes et émettent les ordres de recouvrer ;
- engagent, liquident et ordonnancent les dépenses ;
- transmettent au comptable public compétent les ordres de recouvrer et de payer assortis des pièces justificatives requises, ainsi que les certifications qu'ils délivrent ;
- établissent les documents nécessaires à la tenue, par les comptables publics, des comptabilités dont la charge incombe à ces derniers.

En vue de garantir une assurance raisonnable sur la qualité comptable (CIF) et le respect des règles relatives à l'exécution des recettes et des dépenses (RGP) :

- le service prescripteur est responsable :
 - de la délégation de signature et de la demande d'habilitation aux systèmes d'information financiers des personnes agissant en son nom y compris dans les applications interfacées à Chorus ;
 - de la complétude et de l'exactitude des éléments saisis dans Chorus Formulaire ou Osiris (y compris le tiers Chorus) et mentionnés dans la fiche Dépenses et dans la fiche RNF et des pièces justificatives transmises ;

Le service prescripteur communique chaque année au CSP Chorus, pour information, son dispositif de contrôle interne financier (analyse des risques, plan d'actions de maîtrise des risques dont les contrôles de supervision intégrés dans l'application AGIR).

- le CSP Chorus est responsable :
 - de la vérification, à partir des informations transmises par le service prescripteur, de la qualité d'ordonnateur du valideur de la demande de subvention dans Chorus Formulaire et dans Osiris, du signataire de la fiche Dépenses et de la fiche RNF ou des pièces justificatives de la dépense ;
 - de la vérification de la régularité des informations, notamment financières, portées sur les pièces justificatives de la dépense et de la recette ;
 - de la conformité des engagements juridiques (EJ), des engagements de tiers (ET), des demandes de paiement (DP), des titres de perception (TP) et des ordres d'acceptation (OA) des recettes au comptant au regard des pièces justificatives et des éléments transmis ;
 - de la transmission au département du contrôle budgétaire des EJ et actes attributifs de subvention en application des seuils de visa préalable.

L'annexe 1 de la présente convention définit les responsabilités du service prescripteur et du CSP Chorus en matière d'exécution de la dépense en listant les principaux points de contrôle contemporain incombant à chacun.

L'annexe 2 de la présente convention rappelle les critères de qualité comptable.

Article 10 – Contrôle a posteriori sur les subventions inférieures à 2M€ versées aux associations

Le CSP Chorus exerce un contrôle *a posteriori* sur un échantillon représentatif de dossiers engagés et payés dont il n'aura pas été destinataire de toutes les pièces en application de la présente convention ; échantillon défini par le CSP Chorus.

À cette fin, le service prescripteur mettra à la disposition du CSP Chorus, dans un délai de deux semaines à compter de la demande, l'ensemble des pièces constitutives des dossiers de demande de subvention réputées détenues ainsi que, le cas échéant, les documents attestés conformes dans le certificat administratif pour paiement.

Le résultat du contrôle sera restitué au service prescripteur et sera accompagné, si nécessaire, de recommandations et de propositions de mesures préventives et correctives.

Les documents utiles à ce contrôle *a posteriori* (fiche de formalisation, grille de contrôle, etc.) seront accessibles dans l'application AGIR et sur Pléiade.

Article 11 – Suivi de gestion entre le service prescripteur et le CSP Chorus

Il est instauré un suivi de gestion annuel entre le service prescripteur et le CSP Chorus en vue de fluidifier l'exécution des recettes et des dépenses.

À ce titre, des réunions seront organisées autant que de besoin, à la demande du service prescripteur ou à celle du CSP Chorus, en moyenne deux fois par an, afin d'identifier les éventuelles difficultés et formuler, le cas échéant, des solutions et des pistes d'amélioration.

S'agissant de la préparation et du suivi de la fin de gestion, le service prescripteur fournira au CSP Chorus un point de situation des dossiers restant à instruire, tous les 15 jours à compter du 1er octobre et chaque semaine à compter du 15 novembre.

Article 12 – Exécution financière de la délégation de gestion

Sauf exception, les comptables assignataires sont :

- pour les recettes imputées sur le titre 2, le directeur régional ou départemental des finances publiques compétent ;
- pour les recettes imputées hors titre 2 et pour les dépenses (tous titres), le contrôleur budgétaire et comptable ministériel auprès des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'enseignement supérieur, de la recherche, des sports et des jeux olympiques et paralympiques (département comptable ministériel).

Ces comptables assurent, chacun pour ce qui le concerne, l'ensemble des opérations comptables liées à l'exécution des recettes et des dépenses.

Des réunions périodiques pourront être organisées entre le CSP Chorus et le service prescripteur permettant le suivi d'exécution des dépenses et des recettes en application de la présente convention de délégation de gestion.

Article 13 – Durée de la délégation de gestion

La convention de délégation de gestion prend effet, pour une durée d'un an, le jour de sa publication.

À cette même date, la convention de délégation de gestion précédente du 26 novembre 2020 est abrogée.

La présente convention de délégation de gestion est renouvelable chaque année par tacite reconduction.

Article 14 – Publication de la convention de délégation de gestion

La convention de délégation de gestion sera publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait à Paris, le 15 mai 2023,

Le directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,
Le délégué,
Thibaut de Saint Pol

La directrice des affaires financières,
Le délégué,
Marine Camiade

Annexe 1 – Principaux points de contrôle contemporain réalisés par les services prescripteurs et le CSP Chorus dans le cadre de la responsabilité des gestionnaires publics et du contrôle interne financier

La responsabilité des gestionnaires publics (RGP) et le contrôle interne financier (CIF)

Les infractions aux règles d'exécution des recettes et des dépenses et les fautes de gestion ayant entraîné un préjudice financier significatif sont rappelées dans l'ordonnance du 23 mars 2022 relative à la responsabilité des gestionnaires publics (ordonnateurs et comptables) notamment en ses articles L. 131-9, L. 131-10, L. 131-12 et L. 131-13. Le corollaire de la confirmation de la responsabilité des gestionnaires publics, y compris la responsabilité managériale, est le nécessaire renforcement de la robustesse des processus mis en œuvre par l'ordonnateur grâce au développement du contrôle interne financier (identification et maîtrise des risques sur les enjeux significatifs). Le non-respect des règles d'exécution des dépenses sont par exemple l'attribution de subvention injustifiée, le défaut de service fait, le défaut de saisine du contrôle budgétaire, l'engagement de la dépense sans avoir reçu de délégation à cet effet, le défaut de qualité d'ordonnateur, etc.

Responsabilité du service prescripteur

Principaux points de contrôle contemporain réalisés par le service prescripteur – Liste non exhaustive

Le bénéficiaire et le débiteur

- Tiers Chorus (nom, adresse, Siret et références bancaires) créé et conforme à la fiche SIRENE de moins d'un mois et au RIB (pour le bénéficiaire) ;
- RIB valide (pour le bénéficiaire) ;
- Siret ouvert.

Le dossier de demande de subvention d'une association

Complétude et exactitude des pièces constitutives du dossier de demande de subvention :

- le dossier de demande de subvention (cerfa n° 12156*06) ;
- le compte rendu financier de la subvention allouée précédemment – à retourner au plus tard dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice durant lequel la subvention a été versée) (cerfa n° 15059*02) ;
- la délégation de pouvoir ou mandat si les documents ne sont pas signés par le représentant légal de l'association ;
- le rapport d'activité de l'année N-1 ;
- les comptes approuvés du dernier exercice clos ;
- le rapport d'un Commissaire aux comptes incluant le bilan et le compte de résultat de l'année N-1, si ont été reçus plus de 153 000 euros de dons ou de subventions (toutes administrations confondues) ;
- les statuts (téléchargeables sur le RNA pour les associations loi 1901) ;
- la liste des dirigeants (téléchargeable sur le RNA pour les associations loi 1901) ;
- le récépissé préfecture de déclaration de modification, le cas échéant.

L'ordonnateur (service prescripteur)

- qualité d'ordonnateur du valideur dans les SI (Chorus Formulaires et Osiris) ; valideur différent du saisisseur ;
- qualité d'ordonnateur du signataire des actes attributifs de subvention, des certificats administratifs et des fiches Dépenses et RNF.

Les imputations budgétaires et comptables saisies dans Chorus Formulaires ou Osiris et dans les fiches Dépenses et RNF

- Conformité des centre financier (programme – BOP – UO), centre de coût, domaine fonctionnel (programme – action – sous action), fonds de concours ou l'attribution de produits, groupe marchandise/compte PCE et activité aux référentiels.

Les pièces justificatives de la dépense

Les éléments portés sur :

- l'acte attributif de subvention (textes et actes juridiques de référence à viser, objet, bénéficiaire dont le Siret, montant, modalité de versement dont imputation budgétaire et références bancaires du bénéficiaire, conditions d'utilisation, signatures, nom et fonction des signataires, date des signatures, etc.) ;
- le certificat de l'ordonnateur attestant de la production par le bénéficiaire des pièces prévues par la réglementation ou l'acte attributif de subvention pour le paiement (bénéficiaire, nature et date de l'acte attributif de subvention, conditions et montant du versement, et, le cas échéant, le numéro Siret et les références bancaires du bénéficiaire, signature, nom et fonction du signataire, date de signature, etc.).

Les pièces justificatives de la recette (tableau, convention, etc.)

Les seuils d'avis et visa préalables du contrôleur budgétaire sur la dépense.

Responsabilité du CSP Chorus

Principaux points de contrôle contemporain réalisés par CSP Chorus – liste non exhaustive

Les documents de la dépense et de la recette :

- régularité des informations notamment financières indiquées dans les pièces justificatives de la dépense et de la recette ou les fiches Dépenses et RNF ;
- signature de l'ordonnateur (nom et fonction du signataire et date de signature) des pièces justificatives de la dépense (acte attributif de subvention et certificat).

Le dossier de demande de subvention d'une association ≥ 2M€

Complétude des pièces constitutives du dossier de demande de subvention (voir supra).

Les éléments de l'EJ

- Tiers Chorus (nom, adresse, Siret, références bancaires) conforme à l'acte attributif de subvention, au certificat administratif ou à la fiche Dépenses ;
- montants des AE et des CP conformes aux pièces justificatives de la dépense ou à la fiche Dépenses ;
- flux de gestion conforme à la nature de la subvention et aux modalités de versement ;
- imputation budgétaire conforme aux pièces justificatives de la dépense ou à la fiche Dépenses (programme budgétaire, UO et domaine fonctionnel) ;
- groupe marchandise et compte PCE conformes à la nature de la dépense (transfert direct et indirect, contribution volontaire ou obligatoire à une organisation internationale, SCSP ou SCI, etc.) et au statut du

- bénéficiaire final (association, EPA, ménages, etc.) ;
- pièces jointes conformes (pièces justificatives de la dépense) ;
- qualité d'ordonnateur du valideur de la demande de subvention dans Chorus Formulaire et Osiris conforme à la délégation de signature.

La saisine du contrôleur budgétaire conforme aux seuils de visa préalable.

Annexe 2 – Critères de qualité comptable – Arrêté du 18 décembre 2018 relatif au cadre de référence interministériel du contrôle interne financier applicable aux contrôles internes budgétaire et comptable de l'État

Conformément à l'article 170 du décret du 7 novembre 2012 modifié, l'objectif de qualité des comptabilités générale et budgétaire se décline selon les critères suivants, dont le respect conditionne son atteinte : réalité, justification, présentation et bonne information, sincérité, exactitude, exhaustivité, non-compensation, imputation et rattachement à la bonne période comptable et au bon exercice.

Réalité : inscription des opérations réelles.

Application à la comptabilité générale

Les éléments d'actif et de passif, les engagements ainsi que les charges et produits existent réellement et sont bien rattachés à l'État.

Application à la comptabilité budgétaire

Les consommations d'autorisations d'engagement (AE) résultent d'engagements qui obligent juridiquement l'État. Les consommations de crédits de paiement (CP) correspondent aux montants effectivement payés.

Les paiements sont rattachés au bon engagement.

Les recettes correspondent aux encaissements.

Les consommations d'autorisations d'emplois traduisent les mouvements d'emplois concernés.

Justification : existence de pièces probantes.

Application à la comptabilité générale

Les éléments comptabilisés sont correctement justifiés par une pièce probante ou un inventaire.

Application à la comptabilité budgétaire

Les éléments comptabilisés sont correctement justifiés par une pièce probante. Dans le cas d'opérations sur recettes fléchées, les dépenses respectent l'intention de la partie versante.

Présentation et bonne information : présentation structurée selon les règles de tenue définies dans les référentiels concourant à la production d'une information comptable intelligible, pertinente et fiable.

Application à la comptabilité générale

Les éléments comptabilisés sont décrits de manière claire, intelligible et lisible, appuyés par des documents et pièces archivés et accessibles.

Application à la comptabilité budgétaire

Les autorisations et consommations de crédits budgétaires, les opérations de dépenses et de recettes, les états financiers sont décrits conformément aux règles de présentation et dans un souci d'intelligibilité.

Sincérité : traduction de la réalité et de l'importance des éléments comptabilisés par l'application des règles de comptabilité, dans le respect du principe de prudence.

Application à la comptabilité générale

Les normes comptables sont appliquées afin de traduire la connaissance que les ordonnateurs et les comptables ont de la réalité et de l'importance relative des éléments comptabilisés.

Application à la comptabilité budgétaire

Les règles budgétaires sont appliquées afin de traduire la connaissance que les ordonnateurs et les comptables ont de la réalité et de l'importance des éléments comptabilisés.

Exactitude : correcte évaluation des opérations financières.

Application à la comptabilité générale

Les éléments comptabilisés sont correctement évalués et chiffrés.

Application à la comptabilité budgétaire

Les engagements juridiques font l'objet d'une valorisation incluant l'ensemble des éléments connus et à hauteur de l'engagement ferme.

La consommation des crédits de paiement correspond à la dépense payée.

La consommation d'emplois est décomptée selon les règles présentées dans le recueil des règles de comptabilité budgétaire de l'État.

Exhaustivité : enregistrement de l'intégralité des opérations budgétaires, comptables et de trésorerie.

Application à la comptabilité générale

Tous les biens, droits et obligations, charges et produits de l'État sont comptabilisés.

Application à la comptabilité budgétaire

Tous les engagements, paiements, encaissements et consommations des autorisations d'emplois sont comptabilisés.

Non-compensation : aucune contraction entre opérations de sens contraire.

Application à la comptabilité générale

Les biens, droits et obligations, charges et produits de l'État sont comptabilisés sans contraction entre eux.

Application à la comptabilité budgétaire

Les paiements et encaissements sont comptabilisés sans contraction entre eux.

Imputation : attribution d'éléments de classification.

Application à la comptabilité générale

Les biens, droits et obligations, charges et produits de l'État sont comptabilisés à la subdivision adéquate du plan de comptes ou de l'annexe.

Application à la comptabilité budgétaire

Les engagements, paiements, encaissements et consommations d'autorisations d'emplois sont enregistrés avec l'ensemble des informations relevant des nomenclatures applicables.

Rattachement à la bonne période comptable : rattachement à la bonne période, au plus près de la date du fait générateur.

Application à la comptabilité générale

Les biens, droits et obligations, charges et produits de l'État se rattachant à une période comptable donnée sont comptabilisés dans les plus brefs délais au cours de l'exercice.

Application à la comptabilité budgétaire

Les engagements, paiements, encaissements et consommations d'autorisations d'emplois sont comptabilisés dans les plus brefs délais au cours de l'exercice.

Rattachement au bon exercice : rattachement au bon exercice budgétaire et comptable.

Application à la comptabilité générale

Les biens, droits et obligations, charges et produits de l'État dont le fait générateur s'est produit lors d'un exercice

donné sont rattachés à cet exercice.

Application à la comptabilité budgétaire

Les engagements, paiements, encaissements et consommations d'autorisations d'emplois dont le fait générateur s'est produit lors d'un exercice donné sont rattachés à cet exercice.

Formation continue des enseignants

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap – Année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2314409C

→ Circulaire du 1-6-2023

MENJ - DGESCO A1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; aux directeurs et directrices académiques des services de l'éducation nationale ; aux directeurs et directrices d'école académique de la formation continue
Réf. : décret n° 2017-169 du 10-2-2017 modifié ; arrêté du 10-2-2017 modifié ; circulaire du 12-2-2021

En application de l'article 7 du décret n° 2017-169 du 10 février 2017 modifié relatif à la certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation professionnelle spécialisée, des modules de formation d'initiative nationale sont organisés au niveau académique, inter-académique ou national.

A. Le dispositif réglementaire

Le dispositif de formation mis en place par les textes réglementaires s'articule autour de deux types de modules de formation d'initiative nationale.

a) Les modules de formation d'initiative nationale organisés pour compléter le parcours de formation pour les enseignants titulaires du CAPPEI

Ces modules de formation sont organisés pour les enseignants qui ont obtenu le certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI). Ces enseignants ont, de droit, accès aux modules de formation d'initiative nationale pour une durée totale de 100 heures pendant les cinq années qui suivent l'obtention de leur certification. Ils peuvent faire valoir leur candidature au maximum à deux modules pour un total de 50 heures par an sous réserve d'exercer sur un poste spécialisé. Dans le cadre du calendrier arrêté par le recteur d'académie, l'accès à ce ou ces modules s'effectue l'année où le candidat en fait la demande.

b) Les modules de formation d'initiative nationale organisés dans le cadre de la formation continue

Ces modules de formation sont organisés à l'intention :

- des enseignants spécialisés qui souhaitent accroître leurs compétences ou se présenter à l'exercice de nouvelles fonctions. Ces enseignants peuvent solliciter leur participation à un ou plusieurs modules d'approfondissement ou de professionnalisation dans l'emploi, ou à un ou plusieurs modules de formation d'initiative nationale. La participation à ces modules fait l'objet d'une attestation professionnelle précisant les formations suivies ;
- des enseignants non spécialisés et autres personnels de la communauté éducative pour leur permettre de développer leurs compétences pour la scolarisation d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

B. Les axes de formation

Pour l'année scolaire 2023-2024, trois grands axes ont été retenus :

a) Axe 1 – Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Niveau 1 :

- Public ciblé : titulaires du CAPPEI, enseignants non spécialisés, personnels non enseignants au sein de la communauté éducative (accompagnants d'élèves en situation de handicap [AESH] ; personnels de collectivités, etc.) dans une logique pluri-catégorielle.
Approche pédagogique par type de besoins d'adaptations orales/écrites, du temps ou de l'espace, d'adaptation par disciplines, de simplification ou de complexification de la tâche, de français langue étrangère ou seconde, etc.

Niveau 2 :

- Public ciblé : titulaires du CAPPEI.
Réponses pédagogiques ou éducatives plus expertes adaptées aux besoins des élèves ayant des troubles spécifiques (troubles spécifiques du langage et des apprentissages, troubles du spectre de l'autisme, troubles des fonctions cognitives, difficultés à l'expression comportementale, troubles sensoriels). Ces modules requièrent un niveau d'expertise confirmé et sont destinés aux enseignants titulaires du CAPPEI ou exerçant déjà auprès de ces publics spécifiques.

b) Axe 2 – Travailler en équipe et avec les partenaires

- Sécuriser le parcours de l'élève (conception, cohérence, suivi, évaluation et orientation) ;
- Déployer le livret de parcours inclusif comme outil de différenciation pédagogique ;
- Communiquer avec les familles et les rendre partenaires du parcours de réussite de leur enfant ;
- Enseigner en équipe et en complémentarité (professeurs, équipe éducative, AESH) ;
- Travailler en coopération (avec le secteur médico-social, les associations).

c) Axe 3 – Se former dans un contexte professionnel spécifique

- exercer dans une unité d'enseignement (UE) ou dans une unité d'enseignement externalisée (UEE) ;
- exercer dans une unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) ;
- exercer dans une unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA) ;
- exercer en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ;
- exercer dans un pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS) ;
- exercer en section d'enseignement général et professionnel adapté (segpa), en établissement régional d'enseignement adapté (Erea) ;

- exercer en milieu pénitentiaire ;
- exercer en réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté (Rased) ;
- exercer comme enseignant référent ;
- exercer dans un pôle ressource.

La liste de l'ensemble des modules de formation retenus par la commission nationale d'expertise, répartis par thèmes figure en annexe 1.

C. Recueil et remontée des candidatures

Les recteurs d'académie et les directeurs académiques des services de l'éducation nationale sont chargés de désigner les candidats retenus pour suivre les formations.

Les candidatures feront l'objet d'une validation par les écoles académiques de la formation continue (EAFC), puis seront regroupées par le responsable académique de la formation continue des enseignants pour être transmises à l'administration centrale selon la procédure indiquée ci-dessous :

a) Transmission des candidatures

Les candidatures seront transmises par le responsable académique de la formation continue des enseignants à la Direction générale de l'enseignement scolaire dans le fichier Excel joint en annexe 2 :

« ANNEXE 2 candidatures_MIN_ASH2023_XXX.xls ».

Les instructions détaillées de renseignement du fichier figurent dans l'onglet Instructions. Une fois renseigné, le fichier Excel sera renommé en remplaçant les lettres XXX par le nom de l'académie (exemple : « ANNEXE 2 candidatures_MIN_ASH2023_Orleans-Tours.xls ») et envoyé **avant le vendredi 30 juin 2023** à l'adresse fonctionnelle suivante : dgesco-ecole-inclusive@education.gouv.fr. La complétude de chaque item et le respect absolu de la forme du tableau à renseigner sont indispensables à la concaténation des données au niveau national.

Les tableaux incomplets, modifiés, ou renvoyés après cette date ne seront pas pris en compte. De même, aucune candidature individuelle ne sera examinée.

b) Validation des candidatures

La seconde étape sera la validation des candidatures par l'administration centrale. Pour respecter le nombre de places prévu par chaque organisateur pour les modules proposés, la validation se fera à partir des critères suivants : droit d'accès pour les titulaires du CAPPEI, mission directement en lien avec l'accompagnement et la scolarisation d'élèves en situation de handicap, nombre d'heures de MIN ASH suivies lors des deux dernières années, ancienneté générale de service, etc.

La liste récapitulative nationale validée sera ensuite communiquée par la direction générale de l'enseignement scolaire aux services académiques et départementaux.

c) Inscription dans Gaia

Dans un troisième temps, les services académiques et départementaux procéderont à partir de la liste nationale validée, à l'inscription dans l'application Gaia de leurs candidats, afin de pouvoir établir les ordres de mission nécessaires.

Les frais de transport et d'hébergement seront imputés, le cas échéant, sur les crédits du programme 141 pour les personnels du second degré ou sur les crédits du programme 140 pour les personnels du premier degré.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,

Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe(s)

📄 [Annexe 1 – Modules d'initiative nationale 2023-2024](#)

📄 [Annexe 2 – Candidatures MIN ASH - Année scolaire 2023-2024](#)

Annexe 1 – Modules d’initiative nationale 2023-2024

SOMMAIRE

Table des matières

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves	6
Par type de besoins (1^{er} niveau – débutants)	6
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers : apports de la CUA.....	6
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers : apports de l'autorégulation.....	7
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers : apports des sciences cognitives.....	8
L’apport des sciences cognitives au service des apprentissages – Niveau 1.....	10
L’apport des sciences cognitives au service des apprentissages – Niveau 2.....	11
Recherche et éducation, migration, itinérance.....	12
Recherche et éducation inclusive	13
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux TSA.....	14
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	15
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	16
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	17
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	18
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	19
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	20
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	21
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	22
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme – Niveau 1.....	23
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - Niveau 1.....	25
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - Niveau 1.....	26
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme – Niveau 2	27
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - Niveau 2	29
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - niveau 2.....	30
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (1 ^{er} degré).....	31
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (établissements scolaires du 1 ^{er} et 2 nd degré) – Niveau 1.....	32
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (établissements scolaires du 1 ^{er} et 2 nd degré) – Niveau 2.....	33
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (groupe Ile-de-France)	34
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (groupe Province).....	35
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme : apports des recommandations de la HAS.....	36
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale.....	37

Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	38
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	39
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	41
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	43
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	44
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	45
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	46
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	47
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	48
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	49
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale – niveau 1	50
Enseigner en tenant compte des besoins liés au déficit attentionnel (avec ou sans hyperactivité)	51
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles neuro-développementaux	52
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux	53
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages au sein des troubles neuro-développementaux	54
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages au sein des troubles neuro-développementaux	55
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du neuro-développement	56
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du neuro-développement	57
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du développement intellectuel	58
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du développement intellectuel	59
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions cognitives	60
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions cognitives	61
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions motrices et de l'acquisition de la coordination	62
Enseigner en tenant compte des vulnérabilités et besoins liés à l'entrée en relation avec les autres et le savoir	63
Assurer l'accessibilité du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) pour tous les élèves	64
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la grande difficulté scolaire	65
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la grande difficulté scolaire	66
Enseigner en tenant compte des besoins liés au haut potentiel intellectuel	67
Enseigner en tenant compte des besoins liés au haut potentiel intellectuel	68
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	69
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	70
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	71
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (établissements du second degré)	72
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (école primaire)	73

Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (école primaire)	74
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés dans la sphère du langage oral.....	75
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers avec l'appui d'outils et ressources numériques.....	76
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers avec l'appui d'outils et ressources numériques.....	77
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle.....	78
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle - Niveau 1.....	79
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle - Niveau 2	80
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle : notations spécifiques braille et dessin en relief assisté par ordinateur.....	81
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle : premières compétences en braille et outils numériques adaptés (préparation à l'attestation).....	82
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux situations de polyhandicap	83
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux situations de polyhandicap – approfondissement	84
Langue des Signes Française - initiation.....	85
Langue française parlée complétée (LfPC).....	86
LSF niveau A1 Ile de France	87
LSF niveau A1 Province	88
LSF niveau A2.....	89
LSF niveau A2 Ile-de-France	90
LSF niveau B1.....	91
LSF niveau B1 Ile-de-France	92
LSF niveau B2	93
LSF niveau C1.....	94
Par type de réponses pédagogiques ou éducatives (2^{ème} niveau), réservé aux titulaires du CAPPEI ou personnels experts	95
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions cognitives.....	95
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles psychiques.....	96
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	97
Enseigner à tous les élèves de l'école maternelle : prévenir les difficultés et sécuriser les parcours scolaires	98
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale.....	99
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	100
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	101
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés de compréhension des attentes de l'école	102
Co-enseigner pour tenir compte des besoins des élèves	103
Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires	104
Par type de besoins (1 ^{er} niveau – débutants).....	104
Scolarisation inclusive : leadership et conduite du changement en équipe	104

Enseigner à tous les élèves : coopération, autodétermination et parcours inclusifs (CAPI).....	105
Parcours de formation et d'insertion professionnelle des élèves reconnus en situation de handicap.....	106
Parcours de formation et d'insertion professionnelle des élèves reconnus en situation de handicap (avec l'appui d'un dispositif Ulis).....	107
Le livret de parcours inclusif : un outil au service de la différenciation pédagogique.....	108
Créer un laboratoire de formation académique.....	109
Coopération et école inclusive.....	110
Coopération enseignants/AESH.....	111
Coopération enseignants/AESH.....	112
Coopération enseignants/AESH.....	113
Le partenariat avec la famille.....	114
Exercer les missions de personne ressource pour l'école inclusive.....	115
Préparer la poursuite d'études post-bac des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers (LP & LGT).....	116
Auto-évaluer le fonctionnement inclusif d'un dispositif ou d'un établissement pour sécuriser le parcours scolaire de tous les élèves.....	117
Exercer les missions de personne ressource pour l'école inclusive (collèges, lycées et lycées professionnels) : positionnement, démarche, outils et partenariats.....	118
Pratiques collaboratives pour un collège inclusif.....	119
Niveau 2 – réservé aux titulaires du CAPPEI ou personnels experts.....	120
Exercer les missions de personne ressource pour l'école inclusive : positionnement, démarche, outils et partenariats.....	120
Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique.....	121
Exercer dans une unité d'enseignement.....	121
Exercer au sein d'une unité d'enseignement externalisée autisme (maternelle et élémentaire).....	121
Exercer dans l'unité d'enseignement d'un établissement ou service médico-social.....	122
Exercer dans l'unité d'enseignement d'un établissement sanitaire spécialisé dans la prise en compte des maladies somatiques invalidantes.....	123
Exercer comme enseignant référent.....	124
Exercer comme enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH).....	124
Exercer dans une unité localisée d'inclusion scolaire.....	125
Exercer en Ulis collège et coordonner le fonctionnement de son dispositif.....	125
Exercer en Ulis et coordonner le fonctionnement de son dispositif.....	126
Exercer en Ulis et coordonner le fonctionnement de son dispositif.....	127
Exercer en Ulis et coordonner le fonctionnement du dispositif.....	128
Exercer en Segpa Erea.....	129
La Segpa dans un collège inclusif.....	129
La Segpa dans un collège inclusif.....	130
Exercer en Segpa Erea.....	131
Exercer en réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés (RASED).....	132

Enseigner en tenant compte des vulnérabilités et besoins liés à l'entrée en relation avec les autres et le savoir.....	133
Niveau 2 – réservé aux titulaires du CAPPEI ou personnels experts.....	134
Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive.....	134

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Par type de besoins (1^{er} niveau – débutants)

Identifiant : 23NDGS6001			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers : apports de la CUA	25 heures	01/04/2024 au 05/04/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Montélimar (26) Académie de Grenoble		EAFC
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Apports de connaissance sur la conception universelle des apprentissages. Mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique.			
Contenus de formation		Intervenants	
Apports en sciences de l'éducation sur les 3 axes de la Conception universelle de l'apprentissage (CUA) : - <i>universal design</i> ; - accessibilité pédagogique ; - différenciation vs. Individualisation.		Formateurs académiques École inclusive chercheurs (INSEI, LaRac, Université de Fribourg)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6002

Identifiant : 23NDGS6002			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers : apports de l'autorégulation	25 heures	29/01/2024 au 02/02/2024	30
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH.	Présentiel : atelier Canopé 51, 17 bd de la Paix à Reims	Académie de Reims Réseau Canopé	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Définir les grands principes de l'autorégulation et de la métacognition ; Identifier les liens entre autorégulation, métacognitions et fonctions exécutives ; Repenser sa pédagogie et l'accompagnement des élèves dans une équipe pluricatégorielle. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Autorégulation, des concepts au bénéfice de tous. Fonctions exécutives et apprentissages. Compétences psychosociales (CPS) et autorégulation socio-affectives. Métacognition et confiance en soi. Mettre en œuvre des démarches et des outils pour favoriser l'autorégulation et la métacognition.		Neuropsychologue, chargés de mission, formateurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6003			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers : apports des sciences cognitives	50 heures	18/12/2023 au 22/12/2023	25
	Format	25/03/2024 au 29/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Inspé Antenne Grenoble UGA - Site Bergès 1025, rue de la piscine - 38400 Saint-Martin-d'Hères	Inspé - EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ol style="list-style-type: none"> Approfondir ou développer des connaissances issues de la recherche en sciences cognitives et relatives aux processus d'apprentissage en fonction des besoins liés aux troubles (mémoire, attention, langage, etc.) ; S'approprier les apports de la recherche en sciences cognitives pour mieux répondre – en fonction de ses missions - aux besoins des élèves et/ou diffuser des pratiques fondées sur ces apports en tant que personne-ressource ; Comprendre ce qu'est une méthode scientifique et les différentes démarches de recherche. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Cette formation proposera des contenus issus de la recherche en sciences cognitives sur les mécanismes directement impliqués dans les apprentissages et aux interférences possibles liés aux BEP.		<p>Ludovic Bodin, PE spécialisé, formateur Inspé, Nathalie Fournet MCU, Université Savoie-Mont-Blanc, rattachée au Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition (LPNC) Spécialité : Attention, fonctions exécutives, troubles de l'attention</p> <p>Fanny Gimbert, MCF Université Grenoble Alpes, Inspé de Grenoble, rattachée au Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contexte (LaRAC)</p> <p>Delphine Lassus, Neuropsychologue, Centre Référent des troubles du langage et des apprentissages, CHU de Grenoble. Spécialité : troubles des apprentissages, fonctions exécutives, mémoire, attention</p> <p>Laurent Lima, MCF Université Grenoble Alpes, LaRAC Spécialité : compréhension de texte, ses difficultés</p> <p>Laurent Lima, MCF Université Grenoble Alpes, LaRAC Spécialité : compréhension de texte, ses difficultés</p> <p>Karine Mazens, MCF Université Grenoble Alpes, LPNC. Spécialité : Cognition numérique</p> <p>Cécile Nurra MCF, Inspé de Grenoble, rattachée au LaRAC Spécialité : Psychologie sociale, estime de soi, décrochage scolaire</p> <p>Stéphanie Naud, PE spécialisée, doctorante en sciences</p>	

	<p>de l'éducation (Université de Genève) Marcela Perrone, MCF Université Grenoble Alpes, LPNC. Spécialité : neurosciences cognitives et apprentissage. Céline Pobel-Burtin, PE spécialisée, formatrice à l'Inspé, doctorante au LaRAC Sophie Portrat MCF, IUT de Grenoble, LPNC - Spécialité : Mémoire et apprentissage Sylviane Valdois Directrice de recherche émérite au CNRS, UGA - Spécialité : troubles d'apprentissage de la lecture Rachel Zoubrinetzky Neuropsychologue. Centre Référent des troubles du langage et des apprentissages, CHU de Grenoble. Spécialité : les dyslexies, aménagements et prises en charge</p>
--	--

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6004			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
L'apport des sciences cognitives au service des apprentissages – Niveau 1	25 heures	20/05/2024 au 24/05/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).	Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon de l'académie de Lyon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Prendre en compte les connaissances issues des sciences cognitives pour comprendre les processus d'apprentissage de l'élève. Intégrer ces apports dans des mises en œuvre pédagogiques adaptées (ou enrichies ou améliorées) au service de l'école inclusive et de l'accessibilité universelle des apprentissages. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>En appui sur des contenus issus de la recherche en sciences cognitives, cette formation s'intéresse aussi bien aux processus impliqués dans les apprentissages qu'aux sources des difficultés rencontrées par des élèves.</p> <p>Les apports de la formation aborderont :</p> <ul style="list-style-type: none"> les mécanismes cognitifs et leurs interactions avec l'ensemble des apprentissages, ainsi que les conséquences pratiques des recherches dans ce domaine ; les données de la recherche en sciences cognitives notamment sur le langage, la cognition sociale, la mémoire, l'attention, le sensorimoteur et la métacognition. <p>À partir de ces éléments de connaissance, les stagiaires seront amenés à réfléchir aux mises en œuvre pédagogiques favorisant les apprentissages et l'accès aux savoirs pour tous les élèves.</p>		<p>Formateurs et enseignant-chercheur Inspé, formateurs EN, Intervenants extérieurs des laboratoires de Sciences Cognitives de Lyon (ISCMJ, CRNL, HESPER).</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6005

Identifiant : 23NDGS6005			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
L'apport des sciences cognitives au service des apprentissages – Niveau 2	25 heures	29/01/2024 au 02/02/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.) ayant suivi le module niveau 1.	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).	Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon de l'académie de Lyon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir et actualiser ses connaissances issues des sciences cognitives pour faire évoluer ses pratiques pédagogiques en faveur des élèves à besoins éducatifs particuliers.</p> <p>Conduire une action de personne ressource, en faveur de l'école inclusive, fondée sur les apports des sciences cognitives.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>En appui sur des contenus issus de la recherche en sciences cognitives, cette formation s'intéresse aussi bien aux processus impliqués dans les apprentissages ainsi qu'à la compréhension des atypies de fonctionnements cognitifs dans le cadre de l'école inclusive.</p> <p>Les apports de la formation aborderont :</p> <ul style="list-style-type: none"> les mécanismes cognitifs pour la compréhension des atypies de fonctionnement dans l'école inclusive ; les données de la recherche en sciences cognitives notamment sur les troubles du neuro-développement (TSA, dyspraxie, dyslexie, avec ou sans déficience intellectuelle, etc.) pour une école inclusive. <p>À partir de ces éléments de connaissance actualisés, les stagiaires seront amenés à réfléchir aux mises en œuvre pédagogiques favorisant les apprentissages dans le cadre de l'école inclusive et l'accès aux savoirs pour les élèves à besoins éducatifs particuliers spécifiquement.</p>		<p>Formateurs et enseignant-chercheur Inspé, formateurs EN, Intervenants extérieurs des laboratoires de sciences cognitives de Lyon (ISCMJ, CRNL, HESPER).</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6006			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Recherche et éducation, migration, itinérance	25 heures	03/06/2024 au 07/06/2024	50
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif <p>Construite à partir de plusieurs programmes de recherche portés par l'INSEI ainsi que d'un solide réseau d'enseignants-chercheurs et de professionnels, cette formation conjugue plusieurs approches disciplinaires alliant le droit, les sciences sociales (science politique, sociologie et anthropologie) et les sciences du langage. Cette formation vise à permettre à des acteurs déjà engagés professionnellement dans le champ de l'éducation, des migrations et des minorités d'acquérir des connaissances actualisées leur permettant de faire évoluer leurs actions et leurs réflexions.</p> <p>L'objectif principal est de permettre aux stagiaires de bénéficier de l'articulation des différents points de vue et connaissances sur l'éducation, les migrations et les minorités, à partir de l'expérience et des travaux de chercheurs, ainsi que du savoir-faire et du point de vue de professionnels.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Les contenus pédagogiques sont organisés autour de trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la connaissance des contextes migratoire et d'accueil (apports juridiques, historiques, en sciences politiques et en démographie) ; • les cadres conceptuels (apports sociologiques, anthropologiques et linguistiques) permettant de porter un regard réflexif sur les pratiques ; • le partage d'expériences sur les pratiques éducatives et pédagogiques auprès des EANA et des EFIV (enjeux professionnels et réflexions quant aux pratiques). 		<p>Des intervenants de l'INSEI/Grhapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Julie Pelhate (MCF sociologie) • Clément Pin (MCF sociologie) • Isabelle Rigoni (MCF sociologie) <p>Des intervenants extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marco Brighenti (Formateur Casnav) • Erell Latimier (socio-linguiste) • Catherine Mendonça Dias (MCF sciences du langage et didactique FLE/S, Université Sorbonne-Nouvelle) 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6007			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Recherche et éducation inclusive	25 heures	20/05/2024 au 24/05/2024	50
	Format		
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI en visioconférence	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif <p>Faire découvrir aux participants un panorama de la recherche scientifique sur les apprentissages, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et l'école inclusive.</p> <p>Plus précisément, seront présentés des travaux universitaires de différentes disciplines portant sur les caractéristiques des publics scolaires dits « à besoins particuliers », les conditions de leurs apprentissages en milieu inclusif, les facteurs éducatifs, pédagogiques, institutionnels, organisationnels intervenant dans les dispositifs et parcours qui leur sont proposés.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - l'évaluation inclusive à la lumière de l'analyse didactique et du fonctionnement cognitif ; - partenariat (entre professionnels, parents-professionnels) - recherches sur les élèves avec un TSA (demandes d'aide ; outils numériques) ; - observation de situations pédagogiques pour des élèves avec polyhandicap. 		Formateurs de l'INSEI, enseignants chercheurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6008			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux TSA	25 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH.	Inspé Centre Val de Loire - Site de Fondettes 30 quai de la Guignière, 37230 Fondettes	Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours - INSPÉ centre-val-de-loire	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - rendre accessible les apprentissages en tenant compte des besoins liés aux Troubles des spectres de l'autisme (TSA) ; - améliorer l'action pédagogique dans un cadre partenarial ; - apprendre à déterminer et mobiliser les ressources institutionnelles ; - coopérer avec les familles. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - apports de connaissances sur les TSA ; - ateliers de mise en situation ; - attentes institutionnelles de l'école inclusive et évolution des dispositifs ; - témoignages et échanges avec de personnes/familles ; - autorégulation et voies de coopération entre enseignants et AESH ; - rôle et missions de l'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH) ; - rôle des personnels paramédicaux (orthophoniste, psychomotricien) en lien avec l'enseignant ; - pistes pédagogiques ; - études de cas. 		CT-ASH, formateurs de l'Inspé, IEN-ASH, CPC, Centre ressources autisme, personnels paramédicaux, parents	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6009			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	25 heures	13/11/2023 au 17/11/2023	25
	Format	25/03/2024 au 29/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Inspé de l'académie d'Amiens - La Citadelle 10 rue des Français Libres - 80080 Amiens Lundi 13 h à 17 h Mardi, mercredi, jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Vendredi 9 h à 12 h	Laure Ibernou	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Rendre accessible les apprentissages en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme. - Acquérir des connaissances sur les TSA et connaître ses retentissements sur les apprentissages.			
Contenus de formation	Intervenants		
Scolarisation et environnements structurés. Les différents établissements et services sociaux et médico-sociaux. Etudes de cas et contexte d'intervention.	Federica CILIA (MCU, UPJV) Laure IBERNON (PU UPJV) Lucinda SCAGNETTI (PE, UPJV) Christelle TOCH (Psy EN, UPJV) Vacances Professeurs ressources TSA des 3 départements (en co-intervention) Enseignante spécialisé (Cécile Chazaud)		

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6010			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	25 heures	13/05/2024 au 17/05/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	EAFC - École académique de la formation continue UGA - Site Bergès 1025, rue de la piscine - 38400 Saint-Martin-d'Hères	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Adapter et aménager les enseignements en tenant compte des besoins liés aux TSA. - Découvrir l'analyse réflexive de la pratique des équipes éducatives dans une logique partenariale pluridisciplinaire. - S'appuyer sur les partenaires extérieurs pour l'utilisation des outils spécifiques au service du parcours de l'élève. - Devenir personne ressource pour impulser des transformations des postures professionnelles au bénéfice des familles et de la scolarisation des élèves. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Approche pédagogique tenant compte des besoins des élèves TSA, adaptations orales/écrites, du temps ou de l'espace, adaptations par disciplines (sciences, langues vivantes, etc.), simplification ou complexification de la tâche au regard des objectifs poursuivis, communication alternative et améliorée.		Intervenants extérieurs, formateurs éducation nationale, partenaires du médico-social et témoignages	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6011			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	18 heures	15/05/2024 au 17/05/2024	24
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Etablissement Aix-en-Provence		Rectorat Aix-Marseille
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre le fonctionnement atypique d'une personne avec un trouble du spectre de l'autisme et son impact en milieu scolaire. - Co-construire le parcours de scolarisation d'élèves avec autisme : familles, partenaires, communauté éducative. - Adapter les apprentissages au sein de pratiques inclusives. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Troubles du spectre de l'autisme : fonctionnement de la personne et de l'élève, communication et fonctionnement atypique, impact sur le scolaire. - Parcours de scolarisation : connaissance des partenaires et des réseaux, complémentarité des acteurs, parcours de l'élève. - Entrée dans les apprentissages, démarches pédagogiques. 		PR TSA, CRA PACA, formateurs académiques, partenaires du médico-social	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6012			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	50 heures	13/11/2023 au 17/11/2023 18/03/2024 au 22/03/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Nancy-Metz Inspé de Lorraine - Nancy - Site de Maxéville 5 rue Paul Richard 54320 Maxéville		Rectorat Nancy-Metz Inspé de Lorraine
<ul style="list-style-type: none"> Objectif <p>Appréhender le rôle des différents acteurs du parcours de l'élève TSA (au sein et hors EN) pour penser la mise en accessibilité dans un continuum lieu-espace-temps.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Disposer de connaissances actualisées sur les TSA - Connaître les recommandations de la HAS - Étude de cas de scolarisation du cycle 1 au lycée - l'autorégulation - les outils numériques - travailler en dispositif inclusif (enseignants et AESH) - les techniques de communication alternative et argumentée - gestion de crise - orientation et insertion pro.		PRTSA/Chercheurs Inspé (Laboratoire PNL) Psychologue SESSAD Coordonnateur Ulis lycée TSA	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6013			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	25 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Montpellier EAFC : 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Participer à l'adaptation du parcours de scolarisation en visant l'accessibilité pédagogique. Acquérir des connaissances sur les TSA. Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Mettre en place les aménagements et adaptations pédagogiques pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les connaissances des troubles du spectre autistique et mieux connaître leur impact en contexte scolaire. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Améliorer le travail d'équipe et les relations avec les partenaires de l'école pour la réussite des élèves. - Interroger la dimension de parcours de l'élève dans une école pleinement inclusive (LPI). - Connaître l'ensemble des réponses pour adapter le parcours des élèves. 		<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs académiques - Experts du cercle des élèves à comportement perturbé - Enseignants référents - Chefs d'établissement - Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social - Professeurs ressource autisme. - Partenaires associatifs - Pédo-psychiatre et psychologue du Centre ressources autisme. 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6016			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	25 heures	29/01/2024 au 02/02/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	La Réunion	IEN-EI SO Laurent Clodic	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> Connaître les particularités du fonctionnement des élèves avec autisme et leurs conséquences sur les apprentissages. Identifier les besoins des élèves avec TSA pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées. Connaître des méthodes éducatives comportementales et d'éducation structurée recommandées par la Haute autorité de santé (HAS). Sensibiliser à l'utilisation d'outils spécifiques. Construire et modéliser des schémas de coopération partenariale avec les familles, le médico-social, les associations et le différents acteurs de l'éducation nationale. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Présentation des caractéristiques et fonctionnement cognitifs particuliers des élèves TSA. Apport sur la pédagogie et l'éducation en lien avec la problématique sous-jacente aux troubles du spectre de l'autisme. Réflexion et échanges sur les enjeux du partenariat pour la prise en charge des élèves porteurs de TSA. 		<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du CRA Libéraux (psychologue BCBA, orthophoniste, neuropsychologue) Association de parents EMAM-Sco Enseignant spécialisé AESH Professeur ressource TSA 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6017			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	24 heures	09/10/2023 au 13/10/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés	Martinique	Rectorat de Martinique	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Actualiser les connaissances sur les troubles du spectre autistique et les méthodes d'accompagnement recommandées par la HAS. • Identifier les méthodes et les outils de repérage pour favoriser la mise en œuvre des projets avec le réseau des partenaires. • Appréhender le parcours de vie d'un jeune avec TSA : scolarisation, orientation, formation pré professionnelle. • Mettre en pratique les stratégies d'enseignement pour l'accessibilité au langage écrit. • Approfondir l'analyse réflexive de la pratique de l'enseignant : pallier aux déficiences des fonctions exécutives. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • L'évolution des connaissances sur les troubles du spectre autistique et les méthodes d'accompagnement recommandées par la HAS. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Résultat de recherches récentes ◦ Recommandations des pratiques de la HAS • Les méthodes et les outils de repérage pour favoriser la mise en œuvre des projets avec le réseau des partenaires. <ul style="list-style-type: none"> ◦ De la simple grille d'observations au diagnostic médical ◦ Méthodes et outils - points d'attention ◦ Complexité de la différenciation avec d'autres troubles ◦ Complexité du diagnostic chez l'adolescent ◦ Annonce aux parents • Le parcours de vie d'un jeune avec TSA : scolarisation, orientation, formation pré professionnelle. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Présentation des diverses orientations scolaires d'un jeune avec TSA en Martinique : UEMA - Ulis école collège lycée – DAR – IME - école ordinaire ◦ Présentation et particularités du DAR : autorégulation • Les stratégies d'enseignement pour l'accessibilité au langage écrit. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Méthodologie d'apprentissage ◦ Adaptations de texte 1^{er} et 2nd degré • Les conséquences des déficiences de fonctions exécutives sur les apprentissages. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adaptations des apprentissages et des évaluations pour pallier aux difficultés exécutives 		<ul style="list-style-type: none"> • Personnel spécialisé de l'éducation nationale (Emala autisme, professeur UEMA, Ulis, DAR, etc.) • Membre(s) médicaux et paramédicaux de la filière autisme • Personne avec autisme 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6018			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	25 heures	22/01/2024 au 25/01/2024	15
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Poitiers CAMPUS de Niort –Inspé 611 rue Archimède 79000 Niort	EAFC- Rectorat de Poitiers	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux besoins éducatifs particuliers des élèves concernés, et développer d'autre part, les compétences favorisant la coopération avec les familles et les autres professionnels internes et externes contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation	Intervenants		
Connaissance de la stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement (axes d'actions nationaux, académiques) et des recommandations de la Haute autorité de santé. Situations de handicap et conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire : profils cognitifs, répercussions sur les compétences langagières (oral et écrit) et communicationnelles. Outils et pratiques pédagogiques : observation des élèves et analyse des besoins éducatifs particuliers ; adaptations pédagogiques et personnalisation du parcours (PPRE, PPS, MOPSS inclus dans le LPI) ; outils numériques pour l'éducation ; différenciation, adaptation des supports et des situations d'apprentissages. Dispositifs, partenaires internes et externes de la scolarisation des élèves concernés : connaître les missions et pratiques pour mieux coopérer ; missions et fonctionnement des UE autisme, du DAR, des Ulis TSA, des SESSAD. Module 21 h.	Professeurs ressource Autisme, Professionnels médicaux/paramédicaux.		

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6019			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme – Niveau 1	25 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).	Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Présenter l'essentiel des connaissances actualisées concernant les troubles du spectre autistique.</p> <p>Informer sur des modalités de repérage, dépistage et diagnostic : enseignants, AESH, parents, médecins, centre de diagnostic, centre ressources autisme, professionnels médico sociaux et professionnels exerçant en libéral, ...</p> <p>Identifier les gestes professionnels adaptés, en référence aux recommandations de bonnes pratiques, pour accompagner la scolarisation d'élèves avec TSA.</p> <p>Articuler l'action de l'enseignant avec tous les partenaires qui participent au projet personnalisé de scolarisation ;</p> <p>Analyser les difficultés liées à ce trouble et identifier les conséquences sur les apprentissages scolaires.</p> <p>Permettre aux stagiaires de faire des liens entre la mise en œuvre des RBBP de l'HAS et les besoins scolaires des élèves : adaptation de l'environnement, structuration des enseignements, adaptations personnalisées (sur-mesure) prise en compte des aspects pédagogiques et didactiques des enseignements. Multiplication des exemples dans différentes disciplines et différents niveaux de classes.</p> <p>Connaître les fonctions cognitives, identifier les particularités de la cognition de l'autisme ainsi que les besoins spécifiques de ces élèves.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Le cadre institutionnel : les modalités de scolarisation des élèves autistes dont les UE E A et UEM A.</p> <p>Les troubles du spectre autistique au sein des troubles neuro-développementaux.</p> <p>Etat de la recherche sur l'autisme.</p> <p>Présentation de la stratégie nationale autisme.</p> <p>Adaptation de l'environnement scolaire, stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des UEMA et UEEA.</p> <p>Cohérence et complémentarité des rôles de chaque partenaire, la démarche de projet au service de l'apprentissage.</p> <p>Le développement des performances d'un élève TSA : la place des familles.</p> <p>Compensations et aides dans les situations pédagogiques, adaptation de l'environnement, structuration des enseignements, adaptations personnalisées prise en compte des aspects pédagogiques et didactiques des enseignements.</p> <p>Proposer des exemples pour des niveaux de classe différents et plusieurs disciplines scolaires.</p>		<p>Formateurs éducation nationale - professeur ressources TSA - formateurs Inspé - intervenants extérieurs - parents</p>	

<p>Stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des méthodes comportementales : TEACCH et ABA.</p> <p>Actions des AESH le travail coopératif avec l'enseignant lors de l'accompagnement d'un élève avec des troubles du spectre autistique.</p> <p>Sensibilité sensorielle.</p>	
--	--

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6020			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - Niveau 1	50 heures	05/02/2024 au 09/02/2024	8
	Format	01/04/2024 au 05/04/2024	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Limoges Inspé de l'académie de Limoges 209 boulevard de Vanteaux 87 036 Limoges Cedex		Inspé de l'académie de Limoges
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Connaissances et réponses pédagogiques aux besoins liés à des troubles du spectre autistique ; Professionnalisation, coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Connaissance des troubles du spectre autistique. Conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire. Solutions.		Professionnels du Centre de ressource autisme, formateurs de l'Inspé de Limoges, enseignants spécialisés, enseignant référent	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6021			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - Niveau 1	25 heures	09/10/2023 au 12/10/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH	Bordeaux Rectorat de Bordeaux		EAFC
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>- Approfondir les connaissances et les réponses pédagogiques aux besoins liés à des troubles du spectre autistique. - Connaître les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation. » Annexe III – 2 – i du BO n° 7 du 16-02-2017</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Pratiques pédagogiques : Savoir prendre en compte les besoins liés aux TSA dans les apprentissages des mathématiques et de la lecture. Adapter sa pédagogie en termes de sensorialité, communication, traitement de l'information et cognition sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les dispositifs de l'éducation nationale en appui de la scolarisation : identifier et connaître le fonctionnement d'une UEM et d'une Ulis TSA. Partenariat : identifier les missions des partenaires de la scolarisation (SESSAD et professionnels libéraux) et travailler en complémentarité. Sécurisation des parcours : à l'aide des témoignages des familles, identifier les leviers et obstacles pour mieux communiquer et sécuriser les parcours des jeunes. Actualisation des connaissances sur le TSA au sein des troubles du neurodéveloppement. 		<p>HEMON Catherine, Enseignante Spécialisée mise à disposition du CRA Aquitaine Spécialistes du CRA</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6022

Identifiant : 23NDGS6022			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme – Niveau 2	25 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.) ayant suivi le module niveau 1.	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).	Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir la connaissance des troubles de l'autisme et l'analyse des besoins scolaires des élèves de la maternelle au Lycée. Approfondir l'analyse réflexive de la pratique des enseignants dans une logique partenariale. Identifier les leviers qui préviennent les ruptures de parcours des élèves TSA. Rendre l'environnement scolaire accessible aux élèves TSA. Savoir adapter les enseignements. Poursuivre le travail du MIN niveau 1 sur l'analyse des besoins des élèves, ceci quel que soient leurs parcours scolaires, afin que les professionnels soient en mesure d'identifier et de mettre en œuvre : - les aménagements nécessaires de l'environnement ; - les pratiques pédagogiques et didactiques adaptées dans toutes les disciplines. Analyser les comportements défis et faire des propositions pour les réguler. Proposer des situations d'apprentissage des habiletés sociales.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Introduction du MIN avec le témoignage d'un jeune adulte/étudiant (le vécu, les obstacles et les leviers identifiés au cours de son parcours scolaire). État des lieux de la recherche sur l'évolution de l'école notamment pour les parcours du 2 nd degré. Aborder les particularités inhérentes aux établissements des stagiaires : collège, Lycée professionnel, IME, dispositif Ulis, école maternelle (parcours différenciés). Les principes de l'éducation structurée et des méthodes comportementales en références aux recommandations de la HAS. Présentation d'autres pratiques et approches. Evaluations fonctionnelles et évaluations scolaires des élèves. Les leviers pour rendre l'environnement scolaire accessibles, adapter, proposer des objectifs d'apprentissage, des plans ou des programmes d'apprentissage. Les particularités langagières, sensorielles et cognitives de		Formateurs éducation nationale dont professeurs ressources TSA- formateurs Inspé - intervenants extérieurs dont familles et personnes présentant un TSA	

l'autisme et leur incidence dans les situations scolaires /savoir les prendre en compte.

Les outils numériques.

Compensations et aides dans les situations pédagogiques, adaptation de l'environnement, structuration des enseignements, adaptations personnalisées prise en compte des aspects pédagogiques et didactiques des enseignements.

Proposer des exemples pour des niveaux de classe différents et plusieurs disciplines scolaires.

Lecture et mathématiques.

Partenariat avec les familles et les professionnels du médico-social, la coopération entre les acteurs

(AESH/enseignants/Educateurs).

Les questions inhérentes à l'adolescence.

Analyse des comportements défis : rappel des principes de l'analyse fonctionnelle des comportements, mise en pratique, étude de cas.

Présentation de projets spécifiques : par exemple Être un super copain. K Pierce.

Conformément au nouveau cadre de l'E AFC, les contenus seront proposés sous forme d'un parcours hybride (présentiel et distanciel) comprenant des modules de natures différentes (formation, transférabilité et personnalisation).

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6023

Identifiant : 23NDGS6023			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - Niveau 2	25 heures	29/01/2024 au 01/02/2024	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH Ayant suivi le module niveau 1	Bordeaux Rectorat de Bordeaux	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir les connaissances et les réponses pédagogiques aux besoins liés à des troubles du spectre autistique. - Connaître les spécificités de la professionnalisation de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation. » Annexe III – 2 – i du BO n° 7 du 16-02-2017. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Pratiques pédagogiques : Savoir prendre en compte les besoins liés aux TSA dans les apprentissages des mathématiques et de la lecture. Adapter sa pédagogie en termes de sensorialité, communication, traitement de l'information et cognition sociale. <ul style="list-style-type: none"> • Les dispositifs de l'éducation nationale en appui de la scolarisation : identifier et connaître le fonctionnement d'une UEM et d'une Ulis TSA. • Partenariat : identifier les missions des partenaires de la scolarisation (SESSAD et professionnels libéraux) et travailler en complémentarité. • Sécurisation des parcours : à l'aide des témoignages des familles, identifier les leviers et obstacles pour mieux communiquer et sécuriser les parcours des jeunes. • Actualisation des connaissances sur le TSA au sein des troubles du neurodéveloppement. 		Catherine Hemon, enseignante spécialisée mise à disposition du CRA Aquitaine Spécialistes du CRA	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6024			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme - niveau 2	50 heures	09/10/2023 au 13/10/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.) ayant suivi le niveau 1.	Troyes (lieu à définir)	IEN ASH de l'Aube Académie de Reims	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées aux besoins des élèves TSA. Savoir rendre ses pratiques pédagogiques accessibles et mettre en œuvre une réflexion d'équipe en ce sens afin de permettre l'inclusion effective des élèves TSA dans les différentes activités en classe, dans les différents lieux de l'école ainsi qu'en sortie scolaire. Connaître des pratiques pédagogiques permettant de rendre les apprentissages accessibles. Approfondir ses connaissances sur les besoins liés aux TSA. Connaître des outils d'autorégulation. Enseigner les habiletés sociales, analyser et réguler les difficultés comportementales. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de réponses pédagogiques aux besoins liés aux TSA pour l'apprentissage de la lecture, du langage, des mathématiques et de l'EPS. Découvrir des pistes permettant d'optimiser le travail d'équipe (équipe enseignante, binôme enseignant-AESH, etc.). Découvrir les techniques et outils permettant d'analyser, de comprendre et d'élaborer des stratégies d'autorégulation. Présentation de ressources et d'outils pédagogiques. Acquérir ou consolider les gestes professionnels qui permettent de guider et de développer l'autonomie de l'élève. Connaître les principes de l'éducation structurée, des méthodes comportementales et autres pratiques recommandées par la Haute autorité de santé. Connaître l'incidence des TSA sur les fonctions exécutives et connaître les outils qui permettent de les exercer. 		Formateurs éducation nationale (équipe ASH de l'Aube)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6025			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (1er degré)	25 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	15
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Erea Bourneville 61 rue du Commandant Derrien 51000 Chalons en Champagne	IEN ASH de la Marne Académie de Reims	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Mobiliser ses connaissances en faveur d'une meilleure accessibilité pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les particularités de fonctionnement des élèves avec TSA et l'impact de ces particularités sur les apprentissages . - Connaître le cadre réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation des élèves ; orientations des Plans autisme. - Recommandations de bonnes pratiques. - Identifier des gestes professionnels et aménagements adaptés aux besoins liés aux TSA. - Identifier des pratiques favorisant une scolarisation inclusive. - Comprendre les rôles des différents acteurs (l'équipe, l'enseignant, l'AESH, personnes-ressources autisme, les partenaires extérieurs) dans l'accompagnement scolaire des élèves avec TSA. - Connaître les besoins éducatifs particuliers liés aux TSA. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Réponses pédagogiques (analyse de propositions d'aménagements spatiaux, temporels, pédagogiques et matériels au regard des besoins particuliers des élèves ; analyse de documents/ressources divers ; élaboration de réponses pédagogiques favorisant une meilleure accessibilité pédagogique ; présentation de fonctionnement pédagogique en unités d'enseignement maternelle/élémentaire autisme). - Présentation du cadre institutionnel (cadre de la scolarisation des élèves en situation de handicaps ; dispositifs de scolarisation ; Plans autisme). - Point sur la recherche actuelle sur les TSA & apports d'éléments théoriques (définition ; particularités de fonctionnement autistique ; principes et apports des différentes approches éducatives). - Accompagnement AESH en Ulis ou en classe de référence (analyse de documents et séances ; rôles spécifiques AESH/enseignant). - Rôles spécifiques des différents partenaires. - Présentation de ressources documentaires et pédagogiques. 		CPC ASH Marne ; enseignants spécialisés exerçant auprès d'élèves porteurs de TSA en UEMA/UEEA, et en service de pédopsychiatrie du CHU ; neuropsychologue en IME ; éducatrice spécialisée ; personne-ressource autisme	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6014

Identifiant : 23NDGS6014			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (établissements scolaires du 1 ^{er} et 2 nd degré) – Niveau 1	25 heures	08/01/2024 au 12/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Guadeloupe Inspé GUADELOUPE		Service de l'École inclusive de la région académique de la Guadeloupe
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Adaptations et aménagements dans les situations pédagogiques. Stratégies cognitives dans le traitement de l'autisme, présentation des méthodes comportementales : TEACCH et ABA. Adaptation de l'environnement scolaire, présentation des dispositifs, Ulis TSA, UEMA, UEEA et DAR.</p> <p>Partenariat : identifier les missions des partenaires (SESSAD et professionnels libéraux) et travailler en complémentarité. La place des familles. Le rôle des AESH. Le cadre institutionnel : les modalités de scolarisation des élèves autistes dont les UEEA, UEMA et DAR.</p> <p>Apport de connaissances sur les troubles du spectre autistique au sein des troubles neurodéveloppementaux. État de la recherche et présentation de la stratégie nationale autisme.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Articuler l'action de l'enseignant avec tous les partenaires qui participent au projet personnalisé de scolarisation. Identifier les gestes professionnels adaptés, en référence aux recommandations de bonnes pratiques, pour accompagner la scolarisation d'élèves avec TSA. Présenter l'essentiel des connaissances actualisées concernant les troubles du spectre autistique. Connaître les fonctions cognitives Identifier les conséquences sur les apprentissages scolaires. Informer sur des modalités de repérage.		CPD ASH Professeur ressource académique TSA Équipe pluridisciplinaire du CRA Guadeloupe	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6015

Identifiant : 23NDGS6015			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (établissements scolaires du 1 ^{er} et 2 nd degré) – Niveau 2	25 heures	29/01/2024 au 02/02/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Guadeloupe Inspé Guadeloupe		Service de l'École inclusive de la région académique de la Guadeloupe
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Rendre l'environnement scolaire accessible aux élèves TSA. Savoir adapter les enseignements. Proposer des situations d'apprentissage des habiletés sociales. Approfondir l'analyse réflexive de la pratique des enseignants dans une logique partenariale. Identifier les leviers qui préviennent les ruptures de parcours des élèves Proposer des situations d'apprentissage des habiletés sociales. Devenir Personne Ressource.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Les leviers pour rendre l'environnement scolaire accessibles : adapter, proposer des objectifs d'apprentissage, des plans ou des programmes d'apprentissage. Les particularités langagières, sensorielles et cognitives de l'autisme et leur incidence dans les situations scolaires/savoir les prendre en compte. Les outils numériques, La lecture et mathématiques. Introduction du MIN avec le témoignage d'un jeune adulte/étudiant (le vécu, les obstacles et les leviers identifiés au cours de son parcours scolaire) ou parents. État des lieux de la recherche sur l'évolution de l'école notamment pour les parcours du second degré. Aborder les particularités inhérentes aux établissements des stagiaires : collège, Lycée professionnel, IME, dispositif Ulis, école maternelle (parcours différenciés). Les principes de l'éducation structurée et des méthodes comportementales en référence aux recommandations de la HAS. Présentation d'autres pratiques et approches. Évaluations fonctionnelles et scolaires des élèves. Partenariat avec les familles et les professionnels du médico-social, la coopération entre les acteurs (AESH/enseignants/Éducateurs). Les questions inhérentes à l'adolescence. Principes de l'analyse fonctionnelle des comportements, mise en pratique, étude de cas. Les dispositifs de l'éducation nationale : fonctionnement d'une UEM et d'une Ulis TSA. Partenariat : identifier les missions des partenaires (SESSAD et professionnels libéraux) et travailler en complémentarité Sécurisation des Parcours : à l'aide des témoignages des familles, identifier les leviers et obstacles pour mieux communiquer et sécuriser les parcours des jeunes.</p>		<p>CPD ASH Professeur ressource académique TSA Équipe pluridisciplinaire du CRA Guadeloupe Intervenants extérieurs</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6026

Identifiant : 23NDGS6026			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (groupe Ile-de-France)	50 heures	26/02/2024 au 01/03/2024	30
	Format	22/04/2024 au 26/04/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>L'approche proposée dans ce module vise à optimiser l'action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant des TSA.</p> <ul style="list-style-type: none"> Situer la question de l'autisme dans une perspective historique. Connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d'appui qui favorisent la scolarisation. Poser les principes d'une démarche éducative et pédagogique spécifique. Initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication. Penser la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d'autisme dont l'autisme de « haut niveau » ou le syndrome d'Asperger. Les différentes classifications existantes. Mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation : projet de vie et parcours de formation de ces élèves, les collaborations nécessaires. Exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines. Présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement (méthodes TEACCH, MAKATON, ABA, système PEC'S et les aides visuelles à la communication). 		Formateurs INSEI et intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6027			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme (groupe Province)	50 heures	11/12/2023 au 15/12/2023	30
	Format	25/03/2024 au 29/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>L'approche proposée dans ce module vise à optimiser l'action pédagogique des enseignants auprès des élèves présentant des TSA.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situer la question de l'autisme dans une perspective historique. - Connaître les difficultés liées à ce syndrome dans les domaines de la communication, du comportement et des apprentissages et repérer les particularités cognitives de ces élèves ainsi que les points d'appui qui favorisent la scolarisation. - Poser les principes d'une démarche éducative et pédagogique spécifique. - Initier les participants aux méthodes et outils spécifiques, en particulier aux aides visuelles pour la communication. - Penser la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Présentation du « spectre autistique » et des différentes formes d'autisme dont l'autisme de « haut niveau » ou le syndrome d'Asperger. Les différentes classifications existantes. Mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation : projet de vie et parcours de formation de ces élèves, les collaborations nécessaires. Exemples de pratiques pédagogiques spécifiques, dans diverses disciplines. Présentation d'outils éducatifs au service de l'enseignement (méthodes TEACCH, MAKATON, ABA, système PEC'S et les aides visuelles à la communication). 		Formateurs INSEI et intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6028			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme : apports des recommandations de la HAS	25 heures	25/03/2024 au 29/03/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Saint-Pierre/Saint-Denis La Réunion	IEN-EI SO Laurent CLODIC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Connaître les principes et méthodes d'accompagnement recommandées par la HAS dans la prise en charge des élèves avec TSA. - Identifier et adapter ses gestes professionnels et ses stratégies pédagogiques pour faciliter l'accès aux apprentissages d'élèves avec TSA.			
Contenus de formation		Intervenants	
- Connaître les recommandations de la HAS. - Le programme Teacch : origine, définition, principes de l'éducation structurée. - Le programme de Denver : origine, définition, principes. - Le programmes ABA : origine, définitions, principes (renforcement, pairing, agents renforçateurs, guidances, comportement verbal, PECS, gestion des comportements défis, enseignement incidentel/structuré, etc.). - Analyse réflexive sur les pratiques professionnelles, échanges autour des pratiques pédagogiques.		- Professeure ressource TSA - Enseignants spécialisés - professionnels libéraux (psychologues)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6029			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	08/04/2024 au 12/04/2024	15
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Collège Coubertin - Cormontreuil (agglomération de Reims)	IEN ASH de la Marne Académie de Reims	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Aménager son enseignement en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementales. - Connaître le cadre réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation des élèves. - Comprendre et analyser des propositions de réponses pédagogiques spécifiques. - Comprendre les rôles des différents acteurs (l'équipe, l'enseignant, l'AESH, les partenaires) aux difficultés à expression comportementales. - Acquérir des connaissances sur les difficultés à expression comportementales à travers différents points de vue : thérapeutique, éducatif et pédagogique. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Propositions de pistes pédagogiques favorisant la scolarisation de l'élève dans le cadre de l'École inclusive. - Observer finement l'élève afin d'adapter au mieux son intervention. - Présentation et analyse des aménagements (spatiaux, temporels, pédagogiques et matériels) au regard des besoins particuliers des élèves. - Le travail avec les partenaires : regards et actions croisés, découverte des structures et dispositifs spécialisés (DITEP : UE et UEE ITEP, SESSAD). - Présentation et analyse de différents fonctionnements pédagogiques en UE et en SESSAD. - Gestion des comportements au quotidien : anticiper, gérer et apprendre de la crise. - Les apports des neurosciences pour comprendre les difficultés à expression comportementale. - Apport de ressources documentaires : vidéos, bibliographie, sitographie, etc. 		CPC de Circonscription, enseignants ITEP, Personnels des établissements spécialisés : psychologue, neuropsychologue, éducateurs, chef de service.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6030			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	13/05/2024 au 17/05/2024	50
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Grenoble EAFC - École Académique de la Formation Continue UGA - Site Bergès 1025, rue de la piscine - 38400 Saint-Martin-d'Hères	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des gestes professionnels. Élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre. Analyser les conditions de scolarisation et d'intervention. S'approprier des repères pour la relation pédagogique.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Les fondamentaux de la communication : Qui ? Quoi ? Comment ? Dans quel contexte ? Repères pour la relation éducative et la communication professionnelle ; Apport de connaissances sur les difficultés à expression comportementale, contextes sociétaux, sociaux et éducatifs ; Réflexion partagée, échanges de pratiques.		Intervenants extérieurs, formateurs éducation nationale, partenaires du médico-social et témoignages	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6031			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Académie Dijon DSDEN 71 Cité administrative 71000 Macon	IEN ASH 71	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Objectifs de formation :</p> <p>Permettre aux différents professionnels de l'éducation nationale de mieux comprendre ces troubles et de mettre en œuvre des démarches d'accompagnement (institutionnel, éducatif, pédagogique) adaptées, et des aides spécialisées répondant aux besoins particuliers de ces élèves.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser les différentes catégories de difficultés, de troubles et leurs manifestations ; - analyser les difficultés liées à ces troubles dans les domaines du corps, de l'affectivité, de la pensée et des relations - proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées pour accompagner et prévenir l'aggravation des difficultés dans le cadre scolaire ; - connaître les différents parcours de scolarisation des élèves présentant des troubles du comportement et de la conduite dans le cadre d'une école inclusive. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Conceptions et définitions des troubles de l'attention ou TDAH, des comportements problèmes et des troubles d'opposition avec provocation. - Analyse des modalités de scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles de l'attention et du comportement : école, secteur médico-social, autres, etc. - Conceptions et démarches d'enseignement. - Posture de l'enseignant face aux troubles de l'attention et du comportement des élèves. - La conception et les enjeux du partenariat avec les parents et les professionnels des domaines sociaux, sanitaires et médico-sociaux. - Les troubles du comportement et de la conduite chez l'enfant et l'adolescent : aspects cliniques et thérapeutiques, point sur les connaissances et les pratiques actuelles d'accompagnement pédagogique, éducatif et thérapeutique. - Les différents parcours de scolarisation des enfants et adolescents présentant des troubles du comportement et de la 		CPC ASH Formateur académique Intervenants médico-social (ESMS)	

conduite dans le cadre d'une éducation inclusive.

- L'élaboration de réponses pédagogiques adaptées pour les élèves présentant des difficultés comportementales.
- La gestion des situations de crise : violence, agressivité, les réponses adaptées.
- Des repères pour la relation pédagogique et pour la communication professionnelle.

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6032			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	18/03/2024 au 22/03/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Académie de Lyon Inspé académie de Lyon 5 rue Anselme 69004 Lyon	Rectorat académie de Lyon et Inspé Lyon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>- Appréhender l'historique de la scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés à expression comportementale ou étant diagnostiqués comme présentant des troubles du comportement.</p> <p>- Informer et former sur l'état actuel des recherches et connaissances sur les difficultés à expression comportementale et leurs conséquences chez les enfants et adolescents scolarisés.</p> <p>- Repérer les signes cliniques, connaître les critères d'évaluation de ces difficultés ou troubles, analyser les difficultés qui en résultent.</p> <p>- Analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement.</p> <p>- Proposer et construire des réponses pédagogiques adaptées pour accompagner les élèves, prévenir l'aggravation des difficultés dans le cadre scolaire afin de mieux appréhender et traiter la question du décrochage scolaire.</p> <p>- Connaître les parcours de scolarisation des élèves présentant des difficultés à expression comportementale dans le cadre d'une école inclusive.</p> <p>- Repérer les partenaires qui participent à la prise en compte des besoins spécifiques de ces élèves.</p> <p>- Se mettre en projet pour devenir personne ressource au sein de son établissement.</p> <p>- Réfléchir aux adaptations nécessaires dans l'optique d'une pédagogie universelle.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer difficultés à expression comportementale et troubles du comportement diagnostiqué - Les troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent : aspects cliniques et thérapeutiques, apports de la recherche sur les connaissances et les pratiques actuelles permettant un accompagnement pédagogique, éducatif et thérapeutique plus efficient. - Les parcours de scolarisation des enfants et adolescents présentant des difficultés à expression comportementale dans le cadre d'une éducation inclusive. - L'élaboration de réponses pédagogiques adaptées pour les 		Formateurs éducation nationale - formateurs Inspé - intervenants extérieurs (médecins pédopsychiatres, enseignant chercheur, directeur de DITEP, CPC EI), inspecteurs	

<p>élèves présentant des difficultés à expression comportementale ; La gestion des situations de crise : les réponses adaptées, les protocoles de gestion de crise. - Le partenariat et le travail d'équipe, les ressources à mobiliser. Conformément au nouveau cadre de l'EAFIC, les contenus seront proposés sous forme d'un parcours hybride (présentiel et distanciel) comprenant des modules de natures différentes (formation, transférabilité et personnalisation).</p>	
---	--

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6033			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	20/11/2023 au 24/11/2023	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Martinique Rectorat de Martinique		Rectorat de Martinique
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Comprendre la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre. • S'approprier des repères pour la relation pédagogique. • Analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter des pratiques d'enseignement. • Élaborer les actions et les aides spécialisées à mettre en œuvre, analyser les conditions de scolarisation et d'intervention pour ces élèves en fonction des différents modes de prise en charge. • Appréhender les particularités de ce public de jeunes afin pour mieux les accueillir et mieux les accompagner. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • Éclairage médical sur la problématique sous-jacente aux troubles du comportement et du désir d'apprendre en la reliant avec les contextes sociétaux, sociaux et éducatifs. • La grande difficulté scolaire. • Les élèves perturbateurs. Apaiser le climat relationnel. • Des repères pour la relation pédagogique et pour la communication professionnelle. • Le refus anxieux de l'école, versant plus invisible des troubles du comportement. • Evolution actuelle : de l'ITEP au DITEP. 		Formateurs Éducation nationale Formateurs Inspé Professionnels ITEP Enseignants spécialisés	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6034			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	11/03/2024 au 12/03/2024	25
	Format	14/03/2024 au 15/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
À destination des enseignants spécialisés et non spécialisés. Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Rectorat de Besançon 45 avenue Carnot 25000 Besançon		EAFC académie de Besançon
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir des connaissances sur les difficultés à expression comportementale, l'adaptation du milieu scolaire. Décliner ces connaissances sur la pratique de classe. Se positionner en tant que ressource dans une équipe pédagogique.			
Contenus de formation		Intervenants	
cadre législatif et institutionnel - textes de référence - apport de connaissances sur les difficultés à expression comportementale - outils de repérages et prévention au sein de l'école, apports pédagogiques, stratégie d'équipe (être personne ressource) - apports d'un enseignement explicite dans les adaptations envisagées - devenir personne ressource : travailler en partenariat au sein d'un établissement, avec l'AESH, avec les familles.		Formateurs école inclusive, inspecteurs, enseignants spécialisés, partenaires extérieurs.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6035			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Nantes Inspé 44 chemin de Launay Violette (BP12227) 44322 Nantes	DSDEN 44	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Comment comprendre les élèves ayant des difficultés à expressions comportementales et quelles postures adopter dans le cadre scolaire ?</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Quels obstacles dépasser pour tendre vers une posture éthique accordée à la responsabilité d'accueillir la diversité des compétences dans l'école inclusive ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Motivation, stimulation, mémorisation pluri-sensorielle, contexte, émotionnel d'apprentissage. Pédagogies différenciée, diversifiée et individualisée, quels étayages face aux besoins éducatifs particuliers Comment appréhender les situations qui mobilisent une équipe pédagogique ? Travailler les observables pour mieux comprendre le fonctionnement des élèves qui nous posent question. Analyse de situation. Travailler sur la notion de cadre symbolique à travers la structuration de l'espace, du temps, des relations aux apprentissages et aux autres. Comment ces élèves sollicitent des réponses collectives ? Entrée clinique pour aider à la compréhension de ce qui s'exprime avec des élèves qui s'opposent au cadre scolaire. Étude de situations concrètes. 		<p>IEN ASH de Loire Atlantique professeur des écoles spécialisé, psychologue, docteur en psychologie clinique, formateur à l'Inspé de Nantes conseillère pédagogique ASH DSDEN 44 enseignante spécialisée, formatrice à la DSDEN ASH du 53 enseignante spécialisée, PLP Lettres-Histoire, Formatrice École inclusive ASH Inspé, doctorante CREN Numérique et Autisme Conseiller pédagogique de circonscription ASH du Maine et Loire Conseillère pédagogique de circonscription ASH de la Sarthe Conseillère pédagogique de circonscription ASH de la Vendée.</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6036			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	18/03/2024 au 22/03/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Montpellier EAFC 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre les difficultés à expressions comportementales afin de mettre en œuvre une méthodologie d'actions et d'aides répondant aux besoins de ces élèves. - Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves. - Mettre en œuvre une méthodologie d'actions et d'aides répondant aux besoins de ces élèves. - Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Analyser les besoins de l'élève et interroger le contexte scolaire pour mettre en perspective une méthodologie d'actions et de réponses adaptées en qualité de personne ressource de l'école inclusive. - Comprendre l'impact des difficultés sur la situation scolaire. - Analyser l'impact sur les situations d'apprentissage et adapter les enseignements. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Connaître les modalités d'accompagnement et d'adaptation du parcours, organisées et déclinées en plusieurs niveaux d'intervention (LPI). - Apprendre à mieux coopérer avec les familles et les partenaires (Sessad, ITEP, etc.).		- Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs de l'école inclusive - Experts du cercle des élèves à comportement perturbé - Enseignants référents - Chefs d'établissement - Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6037			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	50 heures	02/10/2023 au 07/10/2023	50
	Format	13/11/2023 au 17/11/2023	
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI enseignants non spécialisés ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI Visioconférences		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs <p>Permettre aux différents professionnels de l'Éducation nationale de mieux comprendre ces troubles et de mettre en œuvre des démarches de pédagogie, d'accompagnement, des aides adaptées, répondant aux besoins particuliers de ces élèves.</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquérir des connaissances utiles sur des troubles du comportement à l'école 2. Proposer des démarches de prévention 3. Outiller l'observation du comportement des élèves 4. Étudier la pédagogie adaptée aux TCC et aux troubles attentionnels 5. Pilotage des équipes, partenariats, travail avec les familles 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Cours sur les troubles - Cours sur les pédagogies adaptées - Analyse de pratiques issues du terrain - Vidéos, documentation - Aspects institutionnels (MDPH, ITEP, etc.) 		Formateurs INSEI Intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6038			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	25/03/2024 au 29/03/2024	30
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir des connaissances sur les difficultés à expression comportementale. Apprendre à identifier et à prévenir ces difficultés. Développer des compétences dans l'accompagnement des élèves présentant ce type de difficultés. Savoir élaborer un plan d'accompagnement. Maîtriser des outils pour appréhender les difficultés à expression comportementale chez les élèves. Être capable de gérer les crises en milieu scolaire. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Difficultés à expression comportementale et troubles du comportement. Repérage des difficultés à expression comportementale. Répercussions sur les sphères cognitives, émotionnelles et affectives. Mise en évidence du lien entre comportements des élèves et climat scolaire. Identification des besoins éducatifs particuliers des élèves avec des difficultés à expression comportementale. Prévention et accompagnement scolaire. Utilisation de grilles et d'outils pour prévenir les difficultés à expression comportementale et gérer les crises. Gestion de crises. L'entretien avec les familles. Identifier les partenaires de prévention, d'accompagnement et d'orientation. 		<ul style="list-style-type: none"> Enseignants-chercheurs, formateurs et maître de conférence (INSEI) Psychologues Associations 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6039			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Guadeloupe Inspé Guadeloupe	Service de l'École Inclusive de la Région Académique de la Guadeloupe	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Comprendre et analyser des propositions de réponses pédagogiques spécifiques ; Être capable de coopérer de manière plus efficiente à l'élaboration d'un projet pédagogique ; Acquérir des connaissances de base sur les difficultés à expression comportementale ; Favoriser une scolarisation adaptée des élèves ; Connaître le cadre réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation des élèves ; Comprendre les rôles des différents acteurs (l'équipe, l'enseignant, l'AESH, les partenaires).			
Contenus de formation		Intervenants	
Conceptions et démarches d'enseignement ; élucidation de la posture de l'enseignant, coopérer avec les parents et avec les partenaires du médico-social et du sanitaire. Rôle de l'AESH. Apport de connaissances sur les difficultés à expression comportementale. Approches croisées et pluridisciplinaires de ces troubles dans une perspective d'articulation des modèles et de complémentarité des interventions. Modalités et conditions de scolarisation : école, secteur Médico – social.		ITEP, formateur Inspé, CPD ASH, PES, PSY EN, Pédopsychiatre	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6040			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale – niveau 1	25 heures	06/11/2023 au 09/11/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Limoges Inspé de l'académie de Limoges 209 boulevard de Vanteaux 87 036 Limoges Cedex	Inspé de l'académie de Limoges	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Connaissances et réponses pédagogiques aux besoins liés à des difficultés à expression comportementale. Professionnalisation et coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.			
Contenus de formation	Intervenants		
Connaitre et analyser les difficultés, de troubles, et leurs manifestations. Analyser les modalités du rapport aux savoirs et à l'apprentissage de ces élèves, expliciter leurs besoins éducatifs particuliers pour adapter les pratiques d'enseignement. Elaborer des partenariats.	Professionnels du Pôle Universitaire de Psychiatrie De l'Enfant, de l'Adolescent et de la Périnatalité, formateurs de l'Inspé de Limoges, enseignants spécialisés.		

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6041			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés au déficit attentionnel (avec ou sans hyperactivité)	30 heures	03/06/2024 au 07/06/2024	40
	Format		
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI Visioconférences		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs - Acquérir des connaissances en neuroéducation sur l'attention et des compétences en accompagnement pédagogique des élèves à risque. - Comprendre les bases du fonctionnement de l'attention et ses répercussions sur l'apprentissage. - Repérer les élèves à risque de difficultés attentionnelles et les difficultés associées. - Comprendre les répercussions scolaires. - Proposer une pédagogie et un environnement de classe adaptés. - Savoir construire des partenariats avec les intervenants hors l'école en tant que personne ressource. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Attentions, fonctions exécutives et mémoire de travail : rôle dans les apprentissages. - Le TDA/H : repérage précoce et aménagements pédagogiques. - Comment utiliser bilan neuropsychologique pour comprendre les compétences scolaires. - Charge cognitive et attention. - Enseignement explicite. - Engagement et motivation avec un trouble de l'attention. - Le trouble développemental de la coordination en association avec les troubles de l'attention. - Troubles spécifiques des apprentissages en lien avec les troubles de l'attention : description de cas pratiques et aménagements pédagogiques. - Rôle de l'ergothérapeute auprès de l'enfant porteur d'un TDA/H. - Rôle de l'orthophoniste auprès de l'enfant porteur d'un TDA/H avec des troubles du langage. 		Formateurs INSEI et intervenants extérieurs (ergothérapeute, neuropsychologue, orthophoniste, etc.).	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6042			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles neuro-développementaux	25 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).		Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon de l'académie de Lyon
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Connaître les troubles neuro développementaux, leurs spécificités et leurs caractéristiques communes. Les troubles du spectre autistique, les troubles dys et les troubles du développement intellectuel seront particulièrement ciblés.</p> <p>Comprendre les retentissements de ces troubles sur les apprentissages.</p> <p>Identifier les besoins des élèves ayant des troubles neuro développementaux pour construire des réponses pédagogiques et didactiques adaptées.</p> <p>Exercer dans un contexte inclusif en prenant en compte les dimensions d'inter métier et de partenariat notamment avec les familles.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Introduction générale sur les TND par un neuro pédiatre ou par un neuropsychologue. Les difficultés identifiées en lien avec la communication et la gestion des comportements. Élaboration de réponses pédagogiques et didactiques en fonction des besoins identifiés notamment en lien avec les outils numériques. Partenariat avec les professionnels (médicosocial, intervenants en secteur libéral) et avec les familles.		Introduction générale sur les TND par un neuro pédiatre ou par un neuropsychologue. Les difficultés identifiées en lien avec la communication et la gestion des comportements. Élaboration de réponses pédagogiques et didactiques en fonction des besoins identifiés notamment en lien avec les outils numériques. Partenariat avec les professionnels (médicosocial, intervenants en secteur libéral) et avec les familles.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6043			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme au sein des troubles neuro-développementaux	25 heures	11/03/2024 au 12/03/2024	25
	Format	14/03/2024 au 15/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
À destination des enseignants spécialisés et non spécialisés. Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Besançon Rectorat de Besançon 45 avenue Carnot 25000 Besançon	EAFC académie de Besançon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Acquérir des connaissances sur les TSA, le fonctionnement du cerveau. Décliner ces connaissances sur la pratique de classe. Se positionner en tant que ressource dans une équipe pédagogique.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Dans ce module, vous travaillerez sur le cadre législatif et institutionnel. - apport de connaissances sur les troubles du spectre autistique - outils de repérages et prévention au sein de l'école, apports pédagogiques, stratégie d'équipe (être personne ressource) - apports d'un enseignement explicite dans les adaptations envisagées - devenir personne ressource : travailler en partenariat au sein d'un établissement, avec l'AESH, avec les familles.		Formateurs école inclusive, PR TND, inspecteurs, enseignants spécialisés, partenaires extérieurs.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6044			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages au sein des troubles neuro-développementaux	50 heures	11/03/2024 au 15/03/2024	25
	Format	20/03/2024 au 23/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
À destination des enseignants spécialisés et non spécialisés. Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Besançon Rectorat de Besançon 45 avenue Carnot	EAFC académie de Besançon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir des connaissances sur les TSA, le fonctionnement du cerveau. Décliner ces connaissances sur la pratique de classe. Se positionner en tant que ressource dans une équipe pédagogique.			
Contenus de formation		Intervenants	
cadre législatif et institutionnel - textes de référence - apport de connaissances sur les TSA : dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, troubles de l'attention - outils de repérages et prévention au sein de l'école, apports pédagogiques, stratégie d'équipe (être personne ressource) - apports d'un enseignement explicite dans les adaptations envisagées - devenir personne ressource : travailler en partenariat au sein d'un établissement, avec l'AESH, avec les familles.		Formateurs école inclusive, PR TND, inspecteurs, enseignants spécialisés, partenaires extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6045

Identifiant : 23NDGS6045			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages au sein des troubles neuro-développementaux	50 heures	04/12/2023 au 08/12/2023	25
	Format	05/02/2024 au 09/02/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSPé- Université de La Réunion		Inspection École Inclusive Nord/Est
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Présentation des caractéristiques et fonctionnement cognitifs particuliers des élèves TSLA. • Apports sur les démarches pédagogiques et éducatives en lien avec l'identification des besoins liées aux troubles du neurodéveloppement. • Réflexion et échanges sur les enjeux du partenariat dans le repérage/dépistage et la prise en charge des élèves porteurs de TSLA. • Connaître les particularités des différents troubles, et leurs conséquences possibles sur la scolarité. • Se positionner en tant que personnel ressource. • Connaître le déploiement des leviers institutionnels, du LPI. • Articulation du binôme enseignant/AESH. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - TSLA 1^{re} sensibilisation. - Les troubles, les répercussions. - Réponses et aménagements pédagogiques, didactiques et éducatifs. 		Institutionnels : chargé de mission TND-TSLA, Psy EN EDO, coordonnateurs Ulis et UE TSLA, Médecin EN Partenaires de médico-social : CAMSP, CMPP (chef de service, médecin coordonnateur, orthophoniste, neuropsychologue, ergothérapeute, psychomotricien). Partenaires libéraux : Ergothérapeute, rééducatrice du geste d'écriture	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6046			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du neuro-développement	60 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	30
	Format	18/03/2024 au 22/03/2024	
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI Visioconférence		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Actualiser ses connaissances sur les TND et leurs incidences en milieu scolaire. Connaître et mettre en œuvre les réponses institutionnelles et pédagogiques adaptées. Agir comme personne ressource pour accompagner les professionnels dans la scolarisation inclusive des élèves avec TND. Agir comme personne ressource pour fluidifier le parcours des élèves avec TND et éviter les ruptures de parcours.			
Contenus de formation		Intervenants	
Connaître et repérer les différentes formes de TND rencontrés en milieu scolaire. Connaître et savoir évaluer les besoins spécifiques des élèves avec TND. Connaître et savoir mettre en œuvre les gestes professionnels et aménagements utiles pour rendre les apprentissages accessibles aux élèves avec TND. Connaître et savoir mettre en œuvre les moyens de compensation principaux pour palier le handicap lié à un TND. Connaître les différentes modalités et parcours de scolarisations possibles pour les élèves avec TND, dans une dynamique de travail en partenariat. Mieux comprendre les comportements parfois inadaptés des élèves, leurs fonctions, afin de mettre en œuvre des stratégies de prévention et de gestion adaptées.		Professionnels de l'INSEI. Professionnels extérieurs spécialisés dans le domaine des TND. Représentants d'associations actives dans le domaine des TND et de la scolarisation.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6047

Identifiant : 23NDGS6047			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du neuro-développement	25 heures	13/11/2023 au 17/11/2023	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Rectorat de Martinique	Rectorat Martinique	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs - Définir les troubles neurodéveloppementaux et les répercussions sur les apprentissages. - Identifier et concevoir des réponses pédagogiques efficaces dans la scolarisation des élèves avec TND. - Agir comme personne ressource pour mieux accompagner les équipes dans la réussite de la scolarisation des élèves ayant des TND. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Définition générale des concepts clés et enjeux de l'éducation inclusive, mise en perspective internationale. - Les troubles neurodéveloppementaux, définition : trouble du spectre autistique, troubles spécifiques du langage, trouble de la coordination motrice, trouble du développement intellectuel. Les troubles associés (comorbidités). - Les fonctions cognitives associées : fonctions exécutives, attentionnelles, mnésiques et métacognitives (notion d'autorégulation) et leur dysfonctionnement dans le cadre des processus d'apprentissage. - Les incidences sur le comportement verbal et moteur, l'apprentissage du langage écrit. - Démarches pédagogiques efficaces, outils et ressources : apports de la recherche en neurosciences pour faciliter l'accessibilité au savoir des élèves avec TND (Notion clé : Conception universelle de l'apprentissage). - Etude de situations, de profils d'élève et analyse de séances didactiques. - Appropriation et construction d'outils : - Pour les élèves : outils de guidance, de structuration, outils numériques. - Pour les enseignants : grilles d'observation et de suivi, supports d'évaluation, outils numériques, adaptations pédagogiques. 		Formateurs éducation nationale - intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6048

Identifiant : 23NDGS6048			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du développement intellectuel	25 heures	25/03/2024 au 29/03/2024	20
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Inspé de l'académie d'Amiens - La Citadelle 10 rue des Français Libres - 80080 Amiens Lundi 13 h à 17 h Mardi, mercredi, jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Vendredi 9 h à 12 h	Laure Ibernou	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Travailler des situations d'apprentissage adaptées aux besoins liés aux TDI. - Travailler les compétences d'autodétermination. - Travailler en partenariat avec le secteur médico-social pour favoriser l'autonomie des élèves. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Apprentissages fondamentaux et accès à la conceptualisation (6 h) Le travail en partenariat avec le secteur médico-social (3 h) Autodétermination des élèves (3 h) Collaboration avec le personnel non-enseignant (3 h) Aider à développer les capacités de socialisation et de communication des élèves (6 h) Les outils numériques au service des apprentissages tenant compte des besoins liés aux TDI (4 h)		Intervenants Inspé Amiens Intervenants rectorat Amiens	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6049

Identifiant : 23NDGS6049			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du développement intellectuel	25 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Reims	Académie de Reims, Inspé de l'académie de Reims et laboratoire C2S URCA	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif Adapter son enseignement et acquérir des connaissances sur les troubles du développement intellectuel et leur impact sur la scolarité des élèves.			
Contenus de formation		Intervenants	
Acquérir des connaissances sur les besoins liés aux TDI au service des apprentissages (développement cognitif (3 h), développement socio-émotionnel (3 h), motivation et scolarité (3 h), troubles du développement intellectuel (7 h), comportement (3 h), aider à développer l'autonomie d'élèves avec TDI (6 h).		Inspé / Laboratoire C2S URCA Intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6050			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions cognitives	25 heures	13/11/2023 au 17/11/2023	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.	Montpellier EAFC	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Participer à l'adaptation du parcours de scolarisation en visant l'accessibilité pédagogique. Acquérir des connaissances sur les TFC. Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les connaissances issues des sciences cognitives pour comprendre les processus d'apprentissage de l'élève. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Approfondir les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives. - Identifier les conséquences de ces troubles sur les apprentissages et sur la vie scolaire. - Savoir observer et définir les besoins et décider des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques. - Interroger la dimension de parcours de l'élève dans une école pleinement inclusive (LPI). - Apprendre à mieux coopérer avec les familles et les partenaires (SESSAD, etc.). 		<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs école inclusive - Enseignants référents - Chefs d'établissement - Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social - Partenaires associatifs 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6051			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions cognitives	50 heures	16/10/2023 au 20/10/2023	10
	Format	18/12/2023 au 22/12/2023	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Limoges Inspé de l'académie de Limoges 209 boulevard de Vanteaux 87 036 Limoges Cedex		Inspé de l'académie de Limoges
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Connaissances et réponses pédagogiques aux besoins liés aux des troubles cognitifs ; Professionnalisation, coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Connaissance des troubles cognitifs. Conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire. Solutions.		Formateurs de l'Inspé de Limoges, enseignants spécialisés.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6052			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions motrices et de l'acquisition de la coordination	50 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement	13/05/2024 au 17/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs : Connaître les répercussions sur la scolarité, la vie à l'école et sur les apprentissages des troubles moteurs affectant les élèves. Savoir identifier les besoins éducatifs des élèves avec un trouble moteur et ses troubles associés, afin de mettre en place les contenus et modalités pédagogiques adaptées pour y répondre. Collaborer avec les acteurs de la communauté éducative et les partenaires pour développer les compétences de l'élève afin de l'accompagner jusqu'à une formation professionnelle ou issue de l'enseignement supérieur. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Les conséquences sur la mobilité et la santé des différents troubles moteurs. Les troubles associés fréquemment aux troubles moteurs, dont notamment le trouble d'acquisition de la coordination (dyspraxie). Le trouble moteur avec déficience intellectuelle (polyhandicap). Des dispositifs de compensation du déficit de préhension et d'expérimentation. Des dispositifs de compensation du déficit de déplacement et d'inclusion sociale et culturelle. Les adaptations du cours aux EBEP avec un trouble moteur par type au regard des recherches en pédagogie et neuroéducation : structure et temporalité de la séance, modalités et des contenus, différenciation pédagogique. Des modalités d'adaptations par disciplines. La communication et collaboration avec l'AESH et la famille. L'analyse de pratiques professionnelles 		<ul style="list-style-type: none"> Formateurs de l'INSEI, Professeurs spécialisés exerçant auprès d'élèves avec TFM-MI et/ou chargé de mission par le rectorat, Médecin pédiatre 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6053			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des vulnérabilités et besoins liés à l'entrée en relation avec les autres et le savoir	25 heures	27/05/2024 au 31/05/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Paris 29 rue Boursault 75017 Paris	Sorbonne Université - Inspé de Paris	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les principales fragilités dans les relations affective et cognitive au savoir. - Identifier les leviers pédagogiques permettant de soutenir le développement d'une compréhension fine des attentes de l'école. - Appréhender les difficultés relationnelles sous l'angle du développement cognitif, affectif et social de l'enfant et de l'adolescent. - Développer des outils destinés à accueillir et accompagner les parcours de tous les élèves (déplacements, migrations, décrochages, exclusions). - Prévenir les difficultés qui peuvent apparaître au cours des changements de cycle (GS/CP, CM2/6^e/5^e) afin d'assurer la continuité des parcours scolaires. - Développer une connaissance fine des enjeux du fonctionnement en dispositif pour savoir agir en personne ressource au service des parcours scolaires inclusifs de tous les élèves. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyses de situations professionnelles. - Psychologie du développement affectif et social de l'enfant et de l'adolescent. - Enjeux systémiques de l'école inclusive : analyser le fonctionnement en dispositif, prendre en compte les parcours migratoires et le décrochage scolaire, assurer la continuité des parcours scolaires. - Approche culturelle et médiations artistiques destinées à favoriser la compréhension de l'école et à entrer en relation avec le savoir. 		Formateurs Inspé (Sorbonne Université)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6054			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Assurer l'accessibilité du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) pour tous les élèves	25 heures	27/05/2024	30
	Format	31/05/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Développer ses connaissances des différentes situations de handicap et de leurs impacts sur l'accès au PEAC. Savoir identifier les enjeux spécifiques de l'EAC pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP). Favoriser l'inclusion des élèves à BEP par la participation à des projets d'EAC. Connaître des outils et des pratiques pédagogiques qui favorisent l'accessibilité du PEAC (aménagements proposés aux élèves, documents adaptés, consignes adaptées, démarche d'accessibilité universelle). Savoir travailler en équipe et mettre en œuvre des partenariats avec des lieux culturels en s'assurant de l'accessibilité pour les élèves à BEP. Être capable d'offrir un accès à des projets et des pratiques artistiques variés pour des élèves à BEP : dépasser les a priori et connaître des initiatives spécifiques : images tactiles pour donner accès à des peintures aux élèves déficients visuels, accessibilité de spectacles théâtraux et musicaux pour des élèves sourds ou malentendants grâce au chantsigne, permettre à des élèves avec TSA de participer à des rencontres avec des artistes grâce à la prise en compte de leurs besoins de séquençage de l'activité etc.). 			
Contenus de formation		Intervenants	
Présentation de différentes situations de handicap, mises en situation et sensibilisation aux BEP d'un point de vue théorique et pratique ; Étude du cadre réglementaire sur l'accessibilité de l'éducation artistique et culturelle ; Travail de groupe pour confronter les BEP des élèves et les projets en EAC : comment rendre ses projets accessibles, comment travailler en équipe, comment communiquer avec les partenaires internes et externes sur les BEP en EAC ; Analyse des besoins particuliers d'élèves handicapés dans différents domaines artistiques à partir d'exemples pratiques ; Présentation de solutions d'accessibilité pour des projets en EAC menés avec différents types de publics en Unité d'Enseignement et en milieu ordinaire (Ulis, groupe classe, etc.) ; Rencontre avec des référents accessibilité d'un ou plusieurs lieux culturels (musées). Travaux pratiques pour expérimenter des solutions assurant l'accessibilité de différentes pratiques artistiques à des élèves à BEP variés.		Formateurs de l'INSEI, un professeur d'éducation musicale en Erea, un ou deux référents accessibilité de musées	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6055

Identifiant : 23NDGS6055			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la grande difficulté scolaire	50 heures	05/02/2024 au 09/02/2024	10
	Format	01/04/2024 au 05/04/2024	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Limoges Inspé de l'académie de Limoges 209 boulevard de Vanteaux 87 036 LIMOGES CEDEX		Inspé de l'académie de Limoges
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir d'une part, les connaissances touchant la grande difficulté scolaire et les réponses pédagogiques adaptées et d'autre part, les spécificités de la professionnalisation, de la coopération avec les familles et les autres personnels contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Connaissance des obstacles didactiques. Modèles théoriques, processus d'apprentissage. Conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire des enfants et des adolescents. Pratiques pédagogiques inclusives.		Formateurs de l'Inspé de Limoges, enseignants spécialisés.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6056

Identifiant : 23NDGS6056			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la grande difficulté scolaire	25 heures	11/12/2023 au 15/12/2023	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Montpellier EAFC : 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Approfondir les connaissances touchant la grande difficulté scolaire et les réponses pédagogiques adaptées qui permettent de la prévenir ou de la réduire. - Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Approfondir ses connaissances dans le domaine de l'école inclusive. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Approfondir la connaissance des obstacles didactiques à l'origine de la grande difficulté. - Identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins de l'enfant/de l'adolescent. - Mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée aux besoins de chaque élève, dans le sens d'un parcours individuel. - Connaître l'ensemble des modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers (structures, plans et projets d'accompagnement (LPI). - Coopérer avec les familles et les partenaires. 		<ul style="list-style-type: none"> -Conseiller technique École inclusive -IEN-ASH -CP ASH -Formateurs de l'école inclusive -Chefs d'établissement -Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social -Partenaires associatifs 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6057			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés au haut potentiel intellectuel	50 heures	04/04/2024 au 08/04/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSPé La Réunion	Inspection École Inclusive Nord/Est	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Appréhender la notion d'EHP et le fonctionnement cognitif des élèves. Connaître les particularités des EHP et leurs conséquences possibles sur la scolarité. Initiation à des outils spécifiques de repérage et remédiation. Apporter des réponses pédagogiques et didactiques spécifiques face aux besoins des élèves présentant de troubles du langage, des apprentissages et de l'attention. Connaître les partenaires possibles et savoir collaborer avec eux. Se positionner en tant que personnel ressource. Connaître le déploiement des leviers institutionnels. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Les élèves à haut potentiel : profils et besoins concernant les apprentissages : communication, sensorialité et apprentissages.</p> <p>Le cadre de la loi (le vadémécum) et ses enjeux,</p> <p>La scolarisation des enfants des élèves à haut potentiel.</p> <p>L'observation et l'évaluation au service de l'accompagnement éducatif et pédagogique des EHP.</p> <p>L'approche pluridisciplinaire et le travail de collaboration avec les autres professionnels : analyse réflexive sur les pratiques professionnelles, partage autour des pratiques pédagogiques, mise en réseau.</p>		<p>Chargé de mission académique EHP</p> <p>Psychologue éducation nationale</p> <p>Médecin éducation nationale</p> <p>Professionnels des CMPP</p> <p>Praticiens libéraux</p> <p>Association ANPEIP</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6058			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés au haut potentiel intellectuel	25 heures	30/01/2024 au 02/02/2024	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Montpellier EAFC : 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>- Connaître et comprendre le fonctionnement cognitif des élèves à haut potentiel pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques à leurs besoins.</p> <p>- Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la dimension d'école inclusive pour les élèves à haut potentiel. - Approfondir ses connaissances des EHP. - Savoir observer pour analyser les aménagements nécessaires en contexte scolaire. - Découvrir des outils d'observation et de repérage. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Construire des réponses pédagogiques et didactiques innovantes, répondant aux besoins liés au haut potentiel, sous forme de pistes de remédiation. - Comprendre et analyser le parcours d'un élève EHP et interroger les leviers institutionnels (LPI). - Connaître les partenaires possibles et savoir coopérer avec eux en qualité de personne ressource de l'école inclusive. 		<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs de l'école inclusive - Experts du cercle des élèves hauts potentiels - Partenaires associatifs 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6059			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	25 heures	04/03/2024 au 08/03/2024	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Montpellier EAFC : 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Participer à l'adaptation du parcours de scolarisation en visant l'accessibilité pédagogique. Acquérir des connaissances sur les TSLA. Assurer les missions de personne ressource de l'école inclusive pour une scolarisation réussie de tous les élèves.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Mettre en place les aménagements et adaptations pédagogiques pertinents.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage et des apprentissages. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Comprendre et analyser le parcours d'un élève avec TSLA et interroger les leviers institutionnels, de la maternelle au lycée (LPI). - Investir la dimension de personne ressource pour accompagner la mise en œuvre d'une école pleinement inclusive en prenant appui sur l'accessibilité pédagogique. - Connaître les partenaires possibles et savoir collaborer avec eux en qualité de personne ressource de l'école inclusive. 		<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs académiques école inclusive - Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social - Partenaires associatifs 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6060

Identifiant : 23NDGS6060			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	25 heures	29/01/2024 au 02/02/2024	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Guadeloupe Inspé Guadeloupe	Service de l'École Inclusive de la Région Académique de la Guadeloupe	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Apporter des réponses pédagogiques et didactiques spécifiques aux besoins liés aux troubles du langage, des apprentissages et de l'attention.</p> <p>Initier les processus d'identification des besoins, et de remédiation.</p> <p>Acquérir des connaissances sur la notion de TSLA et les conséquences possibles sur la scolarité.</p> <p>Connaitre les partenaires possibles, et coopérer avec eux.</p> <p>Se positionner en tant que personnel ressource.</p> <p>Articulation du binôme enseignant/AESH.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Pratiques pédagogiques : PPRE, PAP, outils numériques, aide humaine, observation des élèves et adaptation des supports et des situations d'apprentissages. Éducation inclusive : définition et conséquences sur l'établissement scolaire, apports de connaissances sur les TSLA et la grande difficulté scolaire, conséquences sur les apprentissages et aménagements mobilisables pour répondre aux besoins des élèves dans le cadre de la scolarité inclusive. Outils professionnels et procédures pour exercer au sein du pôle-ressources et travailler en partenariat avec les familles et les partenaires du médico-social ou du libéral. (SESSAD, l'orthophoniste, l'ergothérapeute, le psychomotricien). Travailler en classe avec un AESH.		CPD ASH, formateurs INSPÉ, professionnels du médico-social.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6061			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	25 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	IEN ASH de l'Aube Académie de Reims		
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs <p>Mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées aux besoins des élèves TSA (pratiques d'enseignement explicite, analyses de pratiques). Acquérir et développer des connaissances sur les TSA (troubles spécifiques du langage et des apprentissages) et leur retentissement sur les apprentissages scolaires. Comprendre et utiliser les outils numériques pour rendre accessible les supports pédagogiques. Connaître les réponses institutionnelles, les procédures et les partenaires (Protocole académique de repérage, PAP, relations paramédicales).</p>			
Contenus de formation	Intervenants		
<ul style="list-style-type: none"> • Penser la classe dans une démarche inclusive : <ul style="list-style-type: none"> - adaptations pédagogiques et enseignement explicite au quotidien en classe ; - adaptation des documents et usage des logiciels pédagogiques adaptés. • Identification et témoignages de partenaires institutionnels/associatifs. • Ateliers : mises en situation, vidéos, analyses de pratiques. • Mise en place des réponses pédagogiques dans le cadre du PAP. • Connaître et comprendre les troubles Dys et leurs répercussions sur les apprentissages. • Connaître les cadres institutionnel et légal, les différents niveaux de prévention, repérage et diagnostic. 	Formateurs éducation nationale (équipe ASH Aube), intervenants extérieurs		

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6062			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (établissements du second degré)	27 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (description des troubles, spécificités des TDA/H et des élèves à haut potentiel, articulation entre repérage des difficultés et diagnostic). - Appréhender les conséquences des TSA sur les apprentissages et la vie scolaire. - Cibler les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques. - Améliorer la collaboration Ulis-classe de référence et enseignant-AESH. - Agir en qualité de personne-ressource pour l'éducation inclusive, coopérer et travailler en partenariat. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre de référence (éducation nationale, Haute autorité de santé et données internationales). - Identifier les principales fonctions cognitives (mémoire, attention, fonctions exécutives, etc.). - Analyser les besoins liés à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages (mises en situation, méthodologie de l'observation). - Construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques (proposer des pistes d'adaptation, aménager un environnement favorable aux apprentissages, concevoir et mettre en œuvre un PAP et un PPS). - Savoir utiliser des solutions numériques adaptées. - Travailler au sein d'un réseau de coopération. 		Formateurs INSEI, intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6063			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (école primaire)	54 heures	09/10/2023 au 13/10/2023	25
	Format	22/04/2024 au 26/04/2024	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes + visioconférences		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (description des troubles, spécificités des TDA/H et des élèves à haut potentiel, articulation entre repérage des difficultés et diagnostic). - Appréhender les conséquences des TSLA sur les apprentissages et la vie scolaire. - Cibler les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques. - Coopérer et travailler en partenariat. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre de référence (éducation nationale, Haute autorité de santé et données internationales). - Identifier les principales fonctions cognitives (mémoire, attention, fonctions exécutives, etc.). - Analyser les besoins liés à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages (mises en situation, méthodologie de l'observation). - Construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques (proposer des pistes d'adaptation, aménager un environnement favorable aux apprentissages, concevoir et mettre en œuvre un PAP et un PPS). - Savoir utiliser des solutions numériques adaptées, - Identifier les partenaires (éducatif, culturel, associatif et de la santé), leurs rôles et missions. - Travailler au sein d'un réseau de coopération. - Élaborer des outils supports du travail en partenariat. 		Formateurs INSEI, intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6064			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages (école primaire)	27 heures	11/09/2023 au 15/09/2023	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (description des troubles, articulation entre repérage des difficultés et diagnostic). - Appréhender les conséquences des TSLA sur les apprentissages et la vie scolaire. - Cibler les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques. - Coopérer et travailler en partenariat. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre de référence (éducation nationale, Haute autorité de santé et données internationales). - Identifier les principales fonctions cognitives (mémoire, attention, fonctions exécutives, etc.). - analyser les besoins liés à ces troubles et leurs conséquences sur les apprentissages (mises en situation, méthodologie de l'observation). - construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques (proposer des pistes d'adaptation, aménager un environnement favorable aux apprentissages, concevoir et mettre en œuvre un PAP et un PPS). - savoir utiliser des solutions numériques adaptées. - identifier les partenaires (éducatif, culturel, associatif et de la santé), leurs rôles et missions,. - travailler au sein d'un réseau de coopération. 		Formateurs INSEI, intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6065

Identifiant : 23NDGS6065			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés dans la sphère du langage oral	25 heures	18/03/2024 au 22/03/2024	25
	Format		
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI Visioconférences		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Le langage est un élément essentiel du développement de l'individu, de sa socialisation et de son parcours scolaire. Les trajectoires développementales sont variées et les difficultés, plus ou moins sévères, sont encore mal connues des professionnels de l'éducation.</p> <p>Les objectifs de la formation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance des données scientifiques sur les troubles du développement du langage (différences entre retards, troubles, etc.) et leurs conséquences sur les apprentissages ; - comprendre les liens entre langage oral et langage écrit (les composantes communes, la littératie précoce, les diverses possibilités d'entrée dans l'écrit) ; - développer des connaissances à propos de l'influence des interactions verbales dans l'apprentissage du langage avec les élèves (dont et pas uniquement les élèves en situation de handicap) ; - mettre en place des aménagements pédagogiques pour les élèves en difficulté à l'oral. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Les interventions seront réparties sur 25 heures, depuis le lundi matin 9 h jusqu'au vendredi 12 h (créneaux de 3 heures le matin et 2 h 30 l'après-midi) et consisteront en une actualisation des connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement de la communication et l'acquisition du langage (principales étapes, universaux et signes d'alerte) ; - les outils de repérage des difficultés de langage oral et la compréhension des besoins particuliers des élèves concernés ; - les supports de communication alternative augmentée ; - la mise en œuvre de séance de travail sur la grammaire avec des enfants présentant des difficultés de langage. 		<p>Formateurs INSEI et intervenants extérieurs spécialistes de leurs domaines.</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6066			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers avec l'appui d'outils et ressources numériques	25 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	28
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs 1) Identifier dans les situations scolaires les leviers et les obstacles à l'accessibilité et la façon de les diminuer ou de les contourner au moyen d'outils numériques adaptés. 2) Concevoir des situations d'apprentissages pour les élèves à besoins éducatifs particuliers intégrant des outils numériques dans le cadre d'un enseignement inclusif avec une perspective d'accessibilité universelle. 3) Créer des outils d'aide ou des supports didactiques à partir de logiciels connus du grand public ou libres de droit.			
Contenus de formation		Intervenants	
Lundi matin : Introduction à l'accessibilité universelle et présentation de l'Observatoire des ressources numériques adaptées (Orna) (Mélicca Arneton). Lundi après-midi Usage avancé des outils windows (PowerPoint et Word) ou LibreOffice, bonnes pratiques, normes, questions en lien avec l'accessibilité des images (Mathieu Muratet) Mardi : le jeu sérieux et transposition des activités en jeu sérieux (Mathieu Muratet) Mercredi matin : analyse de pratique et de situations à partir de ressources dans les classes. (Anne Vanbrugghe) Mercredi après-midi et Jeudi : Accessibilisation de visite pédagogique réelle et 360° (traitement des vidéos et de la visite sous H5P en fonction du public). Application à des séances pédagogiques (Vincent Le calvez, Cédric Moreau). Vendredi : Exemples de mises en pratiques (Anne Vanbrugghe, Joël Plasseraud, Julien Bousson)		Mathieu Muratet Anne Vanbrugghe Vincent Le calvez Mélicca Arneton Cédric Moreau Joël Plasseraud (Région Paca) Julien Bousson (Nouvelle-Aquitaine)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : : 23NDGS6067			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers avec l'appui d'outils et ressources numériques	25 heures	13/11/2023 au 17/11/2023	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	E AFC - École Académique de la Formation Continue UGA - Site Bergès 1025, rue de la piscine - 38400 Saint-Martin-d'Hères -Grenoble	E AFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ol style="list-style-type: none"> Favoriser l'utilisation d'outils numériques par les élèves comme outil d'autonomie et d'accessibilité. Envisager les outils numériques comme leviers pour les apprentissages dans une école inclusive. Considérer l'informatique comme objet d'apprentissage : informatique débranchée, informatique accessible. Eclairer le choix et l'utilisation des outils numériques par l'apport des sciences cognitives. Se former à l'utilisation de tablettes comme outils d'accessibilité aux apprentissages avec des applications natives et/ou gratuites, compatibles RGPD et acceptées lors des aménagements d'examens. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation des connaissances - Outils disponibles et usages. - Accessibilité à la culture et aux écrits : quels enjeux, comment, quels partenaires ? Réalisation de documents et supports adaptés - Mise à l'épreuve. - Outils numériques au service de l'autonomie en classe et lors des examens. - Création et usage de capsules vidéo adaptées. - Usages de la synthèse et de la reconnaissance vocale. - Tablettes numériques : présentation d'applications et manipulations, exemples de progression pédagogique au rythme de l'élève. 		Formateurs éducation nationale et intervenants extérieurs (dont chercheurs UGA)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6068

Identifiant : 23NDGS6068			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle	25 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Objectif principal : Comprendre les principaux enjeux de l'enseignement aux élèves malvoyants. Sous-objectif : Savoir adapter ses interventions pédagogiques à ce public hétérogène dans différentes disciplines.			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Panorama de la scolarisation des élèves malvoyants et de leurs besoins éducatifs particuliers. - Les différentes formes de malvoyance et impacts sur la scolarisation (ophtalmologiste et orthoptiste spécialisées en basse-vision). - Production de documents pédagogiques adaptés aux différentes formes de malvoyance. - Pistes disciplinaires et pédagogiques : lecture et écriture, histoire et géographie, arts plastiques. 		<ul style="list-style-type: none"> - Formateurs de l'INSEI - Ophtalmologiste spécialisée en basse-vision - Orthoptiste spécialisée en basse-vision - Enseignants spécialisés 	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6069			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle - Niveau 1	50 heures	16/10/2023 au 20/10/2023	15
	Format		
	Présentiel uniquement	18/12/2023 au 22/12/2023	
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Objectif principal : Se familiariser avec les problématiques principales des élèves malvoyants et non-voyants dans leurs contextes de scolarisation.</p> <p>Sous-objectifs :</p> <p>Connaître les différentes façons de mal voir, les besoins et les modalités d'apprentissages spécifiques des élèves malvoyants et non-voyants pour leur apporter des réponses pédagogiques adaptées.</p> <p>Connaître les partenariats spécifiques aux projets des jeunes déficients visuels.</p> <p>Connaître les ressources spécialisées utiles aux enseignants (ressources documentaires, organismes, associations).</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Les différentes façons de mal voir et leurs conséquences pour l'élève et l'enseignant.</p> <p>Présentation du public des élèves avec troubles de la fonction visuelle.</p> <p>Histoire de la scolarisation des aveugles et du braille et conséquences actuelles pour la scolarisation des élèves avec TFV.</p> <p>Compétences transversales aux disciplines scolaires : le toucher, l'écoute et la maîtrise de l'espace.</p> <p>Modalités de lecture et à l'écriture, accès à l'image.</p> <p>Les problématiques de l'enseignement scientifique et des sciences humaines.</p> <p>Approche psychologique des enfants et adolescents déficients visuels.</p> <p>Les partenariats spécifiques de l'enseignant en dispositif TFV, notamment le S3AS.</p> <p>Modalités de formation : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas. Visites de partenaires. Interactions entre les formateurs et les stagiaires entre les deux sessions.</p>		<p>Formateurs de l'INSEI, enseignants spécialisés, ophtalmologiste, orthoptiste.</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6070			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle - Niveau 2	50 heures	05/02/2024 au 09/02/2024	15
	Format		
	Présentiel uniquement	01/04/2024 au 05/04/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique Ayant suivi le niveau 1	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Objectif principal : Se familiariser avec les problématiques principales des élèves malvoyants et non-voyants dans leurs contextes de scolarisation. Sous-objectifs : Connaître les différentes façons de mal voir, les besoins et les modalités d'apprentissages spécifiques des élèves malvoyants et non-voyants pour leur apporter des réponses pédagogiques adaptées. Connaître les partenariats spécifiques aux projets des jeunes déficients visuels. Connaître les ressources spécialisées utiles aux enseignants (ressources documentaires, organismes, associations).			
Contenus de formation		Intervenants	
Adaptations dans les disciplines scientifiques, humaines, littéraires et artistiques selon l'âge et les contextes de scolarisation des élèves. Premières approches des adaptations des documents iconographiques. Les adolescents malvoyants et aveugles. La formation professionnelle ; les pistes d'orientation et témoignages. Les partenariats spécifiques de l'enseignant en dispositif TFV. Modalités de formation : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas. Visites. Interactions entre les formateurs et les stagiaires entre les deux sessions.		Formateurs de l'INSEI, enseignants spécialisés.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6071			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle : notations spécifiques braille et dessin en relief assisté par ordinateur	50 heures	08/01/2024 au 12/01/2024	10
	Format		
	Présentiel uniquement	11/03/2024 au 15/03/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif Approfondir les compétences en braille dans différents contextes et maîtriser la conception et réalisation d'images adaptées pour les élèves non-voyants.			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • Approfondissement de la pratique du braille dans des contextes spécifiques (mathématique, numérique, abrégé). • Connaissance des spécificités de la lecture d'une image en relief par une personne non-voyante. • Présentation du logiciel de dessin Inkscape et de ses principales fonctions. • Présentation de certains aspects spécifiques du logiciel (création de trames, etc.). • Présentation des critères de lisibilité tactile pour l'adaptation d'une image. • Présentation des étapes de l'adaptation (du document source au document final). • Utilisation de bloc-notes braille et de PC avec plages braille. • Transcription d'énoncés variés. • Utilisation des fonctions principales du logiciel de dessin lors d'un exercice d'application (1^{re} adaptation). • Adaptation d'un projet personnel (2^e adaptation) en lien avec le contexte d'exercice de l'enseignant. 		Anne Chotin et autres Formateurs INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6072

Identifiant : 23NDGS6072			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés à la déficience visuelle : premières compétences en braille et outils numériques adaptés (préparation à l'attestation)	100 heures	25/09/2023 au 29/09/2023	12
	Format	06/11/2023 au 10/11/2023	
	Présentiel uniquement	15/01/2024 au 19/01/2024 13/05/2024 au 17/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Conformément aux textes officiels régissant le Cappei (BO du 16 février 2017), « les candidats se destinant à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle doivent justifier d'une première compétence en braille et outils numériques afférents préalablement vérifiée et attestée par un centre de formation préparant aux modules d'approfondissement pour les troubles de la fonction visuelle ».</p> <p>Pour les professeurs déjà titulaires d'un Cappei sans module TFV qui enseignent à des élèves malvoyants ou non-voyants, ce MFIN permettra d'acquérir les premières compétences techniques indispensables à l'adaptation des documents pour leurs élèves malvoyants et aveugles, de corriger des devoirs en braille, éventuellement de valider par contrôle continu l'attestation nécessaire à un enseignant spécialisé pour exercer en dispositif TFV et à un enseignant non spécialisé de se former aux modules TFV du Cappei.</p> <p>L'objectif est que les professeurs sachent adapter les documents écrits et puissent se consacrer en modules d'approfondissement Cappei TFV1 et 2 (proposés également en MFIN) à une réflexion pédagogique et didactique approfondie.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Apprentissage et maîtrise progressive du braille intégral et abrégé et des notations mathématiques en lecture et en écriture. Découverte et maîtrise progressive des technologies (matériels, logiciels) qu'utilisent les élèves correspondant à leurs besoins permettant d'adapter les documents écrits numériques : bloc-notes braille, ordinateurs avec plage braille, logiciels d'agrandissement ou de synthèse vocale, tablettes, etc. Manipulation d'outils technologiques et de logiciels spécifiques et utilisation spécifique des outils et logiciels de droit commun. La pédagogie prendra en compte les niveaux préalables des stagiaires, tant en braille qu'en informatique. Un travail régulier sera demandé durant les intersessions, ainsi que des travaux en temps limité pendant les regroupements dans le cadre de l'évaluation des compétences en contrôle continu. Le Mfin pourra conduire à l'attestation de premières compétences en braille et outils numériques (évaluation par contrôle continu et terminal).		Anne Chotin, Caroline Treffé, Intervenants extérieurs : concepteurs et diffuseurs de matériels, formateur en outils numériques adaptés.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6073			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux situations de polyhandicap	50 heures	18/09/2023 au 22/09/2023	25
	Format	22/01/2024 au 26/01/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Développer des capacités d'observation et d'analyse des situations d'enseignement-apprentissage impliquant des jeunes avec polyhandicap pour répondre à leurs besoins de manière individualisée et ajustée.			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Les définitions du polyhandicap ; le cadre de la loi (en particulier la loi du 11 février 2005) et ses enjeux, la scolarisation des enfants en situation de polyhandicap. Les besoins particuliers des élèves en situation de polyhandicap concernant les apprentissages : communication, sensorialité et apprentissages. L'observation et l'évaluation au service de l'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves en situation de polyhandicap. L'approche pluridisciplinaire et le travail de collaboration avec les familles, acteur essentiel de cette scolarisation. Analyse réflexive sur les pratiques professionnelles, partage autour des pratiques pédagogiques, mise en réseau. 		Intervenants INSEI et intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6074

Identifiant : 23NDGS6074			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux situations de polyhandicap – approfondissement	50 heures	02/10/2023 au 06/10/2023	25
	Format	05/02/2024 au 09/02/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif <p>Approfondir la connaissance des enjeux d'apprentissage afin d'adapter les situations d'enseignement pour les élèves avec polyhandicap, en lien avec une équipe pluridisciplinaire et avec les familles.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • Les besoins particuliers des élèves en situation de polyhandicap concernant les apprentissages : construction d'objectifs pédagogiques, adaptations du programme, travail autour de la conscience de soi. • La mise en œuvre de la scolarisation des élèves avec polyhandicap : collaboration avec les équipes du médico-social et les familles. • Être enseignant(e) dans une équipe pluridisciplinaire ; les pratiques de co-animation, entre enseignants et avec d'autres professionnels. • L'observation et l'évaluation au service de l'accompagnement éducatif et pédagogique des élèves en situation de polyhandicap. • Analyse réflexive sur les pratiques professionnelles, partage autour des pratiques pédagogiques, mise en réseau. • Visite d'un établissement 		Intervenants INSEI et intervenants extérieurs	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6075

Identifiant : 23NDGS6075			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Langue des Signes Française - initiation	25 heures	05/02/2024 au 09/02/2024	12
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Guadeloupe Inspé GUADELOUPE		Service de l'École Inclusive de la Région Académique de la Guadeloupe
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif S'initier à la LSF. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Pratique de la LSF niveau A1. Éléments de culture sourde. Linguistique de la LSF. Approche contrastive Français.		Professeurs-formateurs du pôle LSF de l'INSEI- intervenants extérieurs.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6076			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Langue française parlée complétée (LfPC)	60 heures	06/11/2023 au 10/11/2023	30
	Format		
	Présentiel uniquement	11/03/2024 au 15/03/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Connaître les clés du code. - Être capable de coder des énoncés divers, en situation de communication authentique. - Cerner les besoins des élèves sourds ou malentendants et concevoir des réponses adaptées incluant le LPC. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Pratique du code (LPC). - Usages et pratiques pédagogiques incluant le LPC. - Enjeux langagiers et pédagogiques. - Eléments de linguistique et de psycholinguistique développementale. - Contextes monolingues ou bilingues. <p>(Les contenus privilégiés sont en rapport avec le milieu éducatif et scolaire)</p>		Fanny Costaramoune (professeure CAPEJS formatrice) Véronique Geffroy (professeure-formatrice docteure en sciences du langage) Anne Vanbrugghe (professeure-formatrice, doctorante en sciences du langage)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6077

Identifiant : 23NDGS6077			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau A1 Ile de France	120 heures	08/01/2024 au 12/01/2024	12
	Format	15/01/2024 au 19/01/2024	
	Hybride Une demi-journée par semaine en distanciel synchrone ou asynchrone.	29/04/2024 au 03/05/2024 06/05/2024 au 10/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir le niveau A1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un, y compris en utilisant l'alphabet manuel et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient, etc.) et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement et distinctement et se montre coopératif. »			
Contenus de formation		Intervenants	
- Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF.		Formateurs de l'INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6078

Identifiant : 23NDGS6078			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau A1 Province	120 heures	02/10/2023 au 06/10/2023	12
	Format	09/10/2023 au 13/10/2023	
	Hybride Une demi-journée par semaine en distanciel synchrone ou asynchrone.	11/12/2023 au 15/12/2023 18/12/2023 au 22/12/2023	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir le niveau A1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un, y compris en utilisant l'alphabet manuel et poser à une personne des questions la concernant (lieu d'habitation, relations, ce qui lui appartient, etc.) et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement et distinctement et se montre coopératif. »			
Contenus de formation	Intervenants		
- Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes. - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF.	Formateurs de l'INSEI		

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6079

Identifiant : 23NDGS6079			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau A2	120 heures	02/10/2023 au 06/10/2023 16/10/2023 au 20/10/2023	12
	Format	11/12/2023 au 15/12/2023	
	Hybride Une demi-journée par semaine en distanciel synchrone ou asynchrone.	18/12/2023 au 22/12/2023	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Acquérir le niveau A2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre des phrases isolées incluant le cas échéant un ou plusieurs mots épelés manuellement et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats »</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF. 		Formateurs INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6080

Identifiant : 23NDGS6080			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau A2 Ile-de-France	120 heures	08/01/2024 au 12/01/2024	12
	Format	15/01/2024 au 19/01/2024	
	Hybride Une demi-journée par semaine en distanciel synchrone ou asynchrone.	29/04/2024 au 03/05/2024 06/05/2024 au 10/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Acquérir le niveau A2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) :</p> <p>« Peut comprendre des phrases isolées incluant le cas échéant un ou plusieurs mots épelés manuellement et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).</p> <p>Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.</p> <p>Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats ».</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes. - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF. 		Formateurs INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6081			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau B1	210 heures	18/09/2023au 29/09/2023	12
	Format	20/11/2023au 08/12/2023	
	Hybride Une demi-journée par semaine en distanciel synchrone ou asynchrone.	10/06/2024au 21/06/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Acquérir le niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre les points essentiels d'un discours quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en présence de locuteurs variés de la LSF. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un évènement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée..»</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes. - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LS (Les contenus privilégiés sont en rapport avec le milieu éducatif et scolaire). 		Formateurs INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6082			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau B1 Ile-de-France	210 heures	18/09/2023 au 29/09/2023	12
	Format	04/03/2024 au 22/03/2024	
	Hybride Une demi-journée par semaine en distanciel synchrone ou asynchrone.	10/06/2024 au 21/06/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir le niveau B1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre les points essentiels d'un discours quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en présence de locuteurs variés de la LSF. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un évènement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée..»			
Contenus de formation		Intervenants	
- Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes. - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF.		Formateurs INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6083			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau B2	210 heures	20/11/2023 au 08/12/2023	12
	Format	25/03/2024 au 05/04/2024	
	Hybride Deux semaines en distanciel	13/05/2024 au 24/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Acquérir le niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un discours signé complexe, une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur expérimenté n'entraîne de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et inconvénients de différentes possibilités»</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes. - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde. - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF. 		Formateurs INSEI	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6084

Identifiant : 23NDGS6084			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
LSF niveau C1	210 heures	20/11/2023 au 08/12/2023	12
	Format	11/03/2024 au 22/03/2024	
	Hybride Deux semaines en distanciel	13/05/2024 au 24/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Acquérir le niveau C1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) : « Peut comprendre une grande gamme de discours longs et exigeants en LSF et saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment chercher ses signes. Peut utiliser la LSF de façon efficace dans la vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.»			
Contenus de formation	Intervenants		
- Pratique de la LSF : compréhension, expression, interaction en face à face direct ou à distance et en langue des signes. - Vidéo (LS-Vidéo). - Découverte de la culture sourde ; - Approche contrastive LSF/français à partir de supports authentiques. - Analyse réflexive et éléments de linguistique de la LSF.	Formateurs INSEI		

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Par type de réponses pédagogiques ou éducatives (2^{ème} niveau), réservé aux titulaires du CAPPEI ou personnels experts

Identifiant : 23NDGS6085			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles des fonctions cognitives	50 heures	16/10/2023 au 19/10/2023	15
	Format	11/12/2023 au 14/12/2023	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI	Poitiers Campus de Niort-Inspé-611 rue Archimède 79000 Niort	EAFC- Rectorat de Poitiers	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux besoins éducatifs particuliers des élèves concernés, et développer d'autre part, les compétences favorisant la coopération avec les familles et les autres professionnels internes et externes contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Définition et mise à jour des fonctions cognitives mobilisées en situation d'apprentissage, mise en évidence du lien entre théorie de l'apprentissage et fonctions cognitives sollicitées, fonctionnement de la mémoire et découverte du processus de mémorisation en situation d'apprentissage.</p> <p>Eléments de connaissance des altérations cognitives, de leurs répercussions sur les apprentissages et préconisations pédagogiques.</p> <p>Outils et pratiques pédagogiques : outils numériques, outils de communication, d'explicitation, d'entraînement, démarche pour rendre les savoirs accessibles.</p> <p>Dispositifs, partenaires internes et externes de la scolarisation des élèves concernés : connaître les missions et pratiques pour mieux coopérer : missions et fonctionnement de l'IME, de l'Ulis, du SESSAD, etc.</p> <p>Partenariat : missions et pratiques des partenaires de la scolarisation des élèves.</p>		<p>Conseillers pédagogiques, Maîtres de conférence, Formateurs EN, Formateurs Inspé, Formateurs hors EN</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6086			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles psychiques	50 heures	22/01/2024 au 25/01/2024	15
	Format	25/03/2024 au 28/03/2024	
	Hybride Module 50h dont 6h à distance.		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Poitiers CAMPUS de Niort –Inspé 611 rue Archimède 79000 Niort		EAFC- Rectorat de Poitiers
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux besoins éducatifs particuliers des élèves concernés, et développer d'autre part, les compétences favorisant la coopération avec les familles et les autres professionnels internes et externes contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Identification des besoins éducatifs particuliers des élèves concernés, des outils et des pratiques pédagogiques adaptées : observation des élèves et analyse des besoins éducatifs particuliers ; pratiques d'apaisement ; adaptations pédagogiques et personnalisation du parcours (PPRE, PPS, MOPSS inclus dans le LPI) ; outils numériques pour l'éducation ; différenciation, adaptation des supports et des situations d'apprentissages. Prévention, situations de handicap et conséquences sur les apprentissages et la vie scolaire.</p> <p>Partenaires internes et externes de la scolarisation des élèves concernés : connaître les missions et pratiques pour mieux coopérer, du psychologue de l'Education nationale, du RASED, du CMPP, du CPEA, du SAPAD, des ITEP, etc.</p>		<p>Conseillers pédagogiques, Maîtres de conférence, Formateurs EN, Formateurs Inspé, Professionnels médicaux/paramédicaux.</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6087

Identifiant : 23NDGS6087			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles spécifiques du langage et des apprentissages	50 heures	22/01/2024 au 25/01/2024	15
	Format	25/03/2024 au 28/03/2024	
	Hybride Module 50h dont 6h à distance.		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Poitiers CAMPUS de Niort –Inspé 611 rue Archimède 79000 Niort		EAFC- Rectorat de Poitiers
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Approfondir d'une part, les connaissances et les réponses pédagogiques à apporter aux besoins éducatifs particuliers des élèves concernés, et développer d'autre part, les compétences favorisant la coopération avec les familles et les autres professionnels internes et externes contribuant à la scolarisation.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Connaissance de la stratégie nationale et académique de prise en compte des troubles du neuro-développement en interaction avec les apprentissages scolaires (définitions, repérage, manifestations, répercussion, profils cognitifs.</p> <p>Identification des besoins éducatifs particuliers des élèves concernés, des outils et des pratiques pédagogiques adaptées : observation des élèves et analyse des besoins éducatifs particuliers ; adaptations pédagogiques et personnalisation du parcours (PPRE, PAP ou PPS, MOPSS inclus dans le LPI) ; outils numériques pour l'éducation ; différenciation, adaptation des supports et des situations d'apprentissages. Dispositifs, partenaires internes et externes de la scolarisation des élèves concernés : connaître les missions et pratiques pour mieux coopérer les familles, l'orthophoniste, l'ergothérapeute, le psychomotricien, etc. voire les SESSAD</p> <p>Partenaires internes et externes de la scolarisation des élèves concernés : connaître les missions et pratiques pour mieux coopérer : le SESSAD, les familles, l'orthophoniste, l'ergothérapeute, le psychomotricien, etc.</p>		<p>Conseillers pédagogiques, Maîtres de conférence, Formateurs EN, Formateurs Inspé, Professionnels médicaux/paramédicaux.</p>	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6088			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à tous les élèves de l'école maternelle : prévenir les difficultés et sécuriser les parcours scolaires	25 heures	11/03/2024 au 15/03/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Paris 29 rue Boursault 75017 Paris		Sorbonne Université - Inspé de Paris
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs - Appréhender les notions de cadre contenant et sécurisant, propices à l'entrée dans les apprentissages. - Identifier les principales fragilités qui peuvent apparaître à l'école maternelle. - Aborder des démarches d'identification et d'analyse des besoins éducatifs particuliers du jeune enfant. - Être ressource pour les équipes en tant qu'enseignant spécialisé et identifier les gestes professionnels soutenant des pratiques inclusives à l'école maternelle. - Identifier les partenaires et créer les conditions du partenariat, en lien avec le parcours scolaire inclusif des élèves concernés. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyses de situations professionnelles. - Psychologie du développement du jeune enfant. - Eléments d'observation et d'évaluation, médiations pédagogiques destinées à favoriser l'enseignement à la diversité des élèves à l'école maternelle. - Identification des partenaires et des conditions du partenariat : parentalité, co-éducation, coopération, co-enseignement. 		Formateurs Inspé (Sorbonne Université)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6089			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés à expression comportementale	25 heures	13/05/2024 au 17/05/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Paris 29 rue Boursault 75017 Paris		Sorbonne Université - Inspé de Paris
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>- Identifier les principales fragilités conduisant à l'apparition de comportements posant problème à l'école et au collège.</p> <p>- Aborder des démarches d'identification et d'analyse des besoins éducatifs particuliers liés à l'interaction, la communication, et l'entrée dans un cadre pour pouvoir apprendre.</p> <p>- Accueillir et accompagner tous les comportements des élèves (motivation, difficulté scolaire, décrochage, exclusion, violence).</p> <p>- Approcher les pratiques pédagogiques appuyées sur des supports culturels et des médiations artistiques comme levier pour développer un climat scolaire propice aux apprentissages.</p> <p>- Être ressource pour les équipes en tant qu'enseignant spécialisé et identifier les gestes professionnels soutenant des pratiques inclusives.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyses de situations professionnelles. - Psychologie du développement affectif et social de l'enfant et de l'adolescent. - Cadre pédagogique et interactions sociales dans la classe. - Motivation, décrochage et grande difficulté scolaire. - Approche culturelle et médiations artistiques destinées à favoriser l'enseignement à la diversité des élèves. 		Formateurs Inspé (Sorbonne Université)	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6090			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	50 heures	15/01/2024 au 11/03/2024	35
	Format		
	Distanciel uniquement Deux semaines d'enseignement à distance via la plateforme de l'université.	19/01/2024 au 15/03/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Versailles En distanciel asynchrone et synchrone		Inspé de l'académie de Versailles
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Attention, public concerné : Détenteurs du CAPPEI n'ayant pas suivi le module d'approfondissement TSA</p> <p>Compléter les compétences professionnelles des détenteurs du CAPPEI dans le domaine des troubles du spectre autistique.</p> <p>À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> Approfondir les connaissances des troubles du spectre autistique ; Comprendre les conséquences de ces troubles sur les apprentissages et sur la vie scolaire ; Identifier les besoins pour construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées ; Avoir des éléments permettant une coopération et des partenariats spécifiques. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Apports de contenus théoriques et pratiques, interactions guidées et analyses des pratiques.		Chercheurs en psychologie, psychologues cliniciens, enseignants spécialisés expérimentés (tous experts dans le domaine de l'autisme). Formateurs de l'Inspé de l'académie de Versailles intervenant dans la formation préparatoire au CAPPEI.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6091			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux troubles du spectre de l'autisme	50 heures	12/04/2024 au 12/04/2024	60
	Format	16/05/2024 au 17/05/2024	
	Distanciel uniquement	21/05/2024 au 23/05/2024 30/05/2024 au 31/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Plateforme M@gistère		EAFC - Rennes
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>À l'issue de la formation, le stagiaire devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir développé des connaissances théoriques sur l'autisme, les particularités de fonctionnement sensoriel, cognitif et social ; - être capable de mobiliser ses connaissances pour proposer, en lien avec la famille, l'élève et les partenaires, des aménagements et des adaptations favorisant la scolarisation inclusive. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Il s'agit, par des apports théoriques et l'analyse de situations, de comprendre les conséquences des troubles du spectre de l'autisme sur les apprentissages pour construire des réponses pédagogiques adaptées, dans le cadre d'un travail en coopération/partenariat.		Sandrine LE SOURN-BISSAOUI, Enseignant Chercheur, LP3C (EA1285), Université Rennes 2 et Coordinatrice du Comité Scientifique et Technique du CRA Bretagne Stéphanie ORTIS, Enseignante spécialisée, personne ressource Autisme Ille-et-Vilaine Céline ALBRESPIY, CPC ASH Morbihan Frédérique BARON, Enseignante spécialisée, personne ressource Autisme Finistère	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6092			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des besoins liés aux difficultés de compréhension des attentes de l'école	50 heures	22/01/2024 au 26/01/2024 11/03/2024 au 15/03/2024	30
	Format		
	Hybride Une semaine d'enseignement à distance de 22h via la plateforme de l'université et une semaine de 5 jours en présentiel (30h) sur le site Inspé d'Antony.		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Semaine 1 : à distance intégralement Semaine 2 : Inspé de l'académie de Versailles, site d'Antony (92)		Inspé de l'académie de Versailles
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Détenteurs du CAPPEI n'ayant pas suivi le module d'approfondissement GDCAE et souhaitant approfondir la question de la grande difficulté scolaire.</p> <p>À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :</p> <ol style="list-style-type: none"> d'analyser et de comprendre la complexité des situations risquant de faire obstacle à la réussite du parcours de formation des élèves ; de comprendre les conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire ; de construire des réponses pédagogiques, éducatives et didactiques adaptées aux besoins des élèves ; de mener des coopérations et partenariats spécifiques. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Apports de contenus théoriques et pratiques, interactions guidées et analyses des pratiques.		Formateurs de l'Inspé de l'académie de Versailles intervenant dans la formation préparatoire au CAPPEI.	

Axe 1 : prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves

Identifiant : 23NDGS6093			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Co-enseigner pour tenir compte des besoins des élèves	50 heures	08/01/2024 au 12/01/2024	30
	Format	27/05/2024 au 31/05/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI	Versailles Inspé de l'académie de Versailles, site d'ANTONY (92)		Inspé DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Détenteurs du CAPPEI exerçant dans le premier degré et mettant en œuvre ou souhaitant mettre en œuvre une démarche de co enseignement avec des enseignants non spécialisés.</p> <p>Développer les compétences professionnelles des détenteurs du CAPPEI pour concevoir et mettre en œuvre des modalités de co enseignement afin de mieux répondre aux besoins des élèves dans une logique inclusive.</p> <p>À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :</p> <ol style="list-style-type: none"> de connaître les diverses modalités de co enseignement et en comprendre les enjeux ; d'analyser les diverses mises en œuvre (configurations) de ces modalités en lien avec l'analyse des besoins des élèves ; de questionner les gestes professionnels spécifiques de l'enseignant spécialisé dans la conduite des séances de co enseignement ; de planifier, organiser et réguler le co enseignement. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Une première semaine de 25 heures en présentiel présentera des apports théoriques et méthodologiques permettant de comprendre les enjeux du co enseignement et d'envisager une mise en œuvre : fondements sociohistoriques du co enseignement, configurations, organisation et planification, régulation au service des besoins des élèves.</p> <p>À la suite de cette première semaine, les enseignants participant au MIN s'engagent à mettre en œuvre le co enseignement sur leur terrain d'exercice, à recueillir les outils utilisés sur ce terrain (documents de préparation, de régulation, d'identification des besoins des élèves, etc. , et à se filmer sur quelques séances.</p> <p>Une deuxième semaine de 25 heures aura pour objectif d'accompagner à la pratique du co enseignement à travers les retours d'expérience et d'expérimentations, la co analyse de séances filmées et l'observation/confrontation des documents de formalisation de la pratique.</p>		Formateurs de l'Inspé de l'académie de Versailles intervenant dans la formation préparatoire au CAPPEI.	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Par type de besoins (1^{er} niveau – débutants)

Identifiant : 23NDGS6094			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Scolarisation inclusive : leadership et conduite du changement en équipe	25 heures	27/09/2023 au 10/10/2023	20
	Format		
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Mayotte Collège Ouvoimoja Passamainty 97600 Mamoudzou	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Outiller les membres des équipes de direction pour qu'ils puissent impulser une dynamique collective en faveur d'une cause commune : l'amélioration de l'apprentissage de tous les élèves.			
Contenus de formation		Intervenants	
Apports théoriques Activités pratiques Témoignages et ressources		Formateur INSEI IEN ASH/EI Maitres de conférence Professionnels de terrain	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6095			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner à tous les élèves : coopération, autodétermination et parcours inclusifs (CAPI)	50 heures	29/01/2024 au 02/02/2024	40
	Format		
	Hybride	13/05/2024 au 17/05/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes + visioconférences		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Coopérer avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le parcours de l'élève. - Identifier les modalités (leviers et obstacles) ainsi que les outils pour un partenariat efficace avec le médicosocial et champ associatif. - Permettre à chacun de trouver sa juste place au sein d'un système de coopération équitable. - Favoriser la pleine participation en s'appuyant sur la validité sociale des médiations proposées. - Penser collectivement les parcours inclusifs en les référant à une responsabilité collective et partagée. - S'interroger sur la/les dimension(s) éthique(s) de l'accompagnement. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>L'intention du MIN « coopération, autodétermination et parcours inclusifs » (CAPI) est de réfléchir aux enjeux liés à la scolarisation et à l'accompagnement de l'hétérogénéité des élèves, qui ont conduit l'école à intensifier ses coopérations, non seulement avec une diversité d'intervenants professionnels (du scolaire, social, médicosocial et associatif), mais également avec les élèves et leur famille. En partant de l'expérience des stagiaires, il s'agira d'analyser le travail en coopération au sein des établissements scolaires, l'impact pour les professionnels (internes et externes aux établissements) mais aussi les effets sur les parcours des élèves et de leurs familles.</p> <p>L'objectif du MIN CAPI sera ainsi d'accompagner les stagiaires sur 3 axes de formation pour saisir les formes plurielles que recouvrent ces coopérations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser la coopération entre acteurs divers (professionnels et familles) organisée pour penser les parcours d'élèves de façon inclusive. - Réfléchir à l'autodétermination des publics, la réelle place accordée à leur parole, l'encouragement de la liberté de choix, la marge de manœuvre dont ils disposent, sans contraintes extérieures excessives. - Penser la co-construction de parcours inclusifs. 		Intervenants de l'INSEI & Intervenants extérieurs dont des praticiens (du médicosocial et champ associatif) et des chercheurs de différents contextes nationaux et internationaux.	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6096			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Parcours de formation et d'insertion professionnelle des élèves reconnus en situation de handicap	25 heures	16/10/2023 au 20/10/2023	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	EAFC : 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Accompagner la formation qualifiante et diplômante des élèves en situation de handicap. - Identifier les enjeux de l'insertion professionnelle. - Cerner les problématiques particulières des jeunes présentant une situation de handicap et les répercussions sur l'élaboration de leur parcours de formation. - Approfondir la réflexion sur la construction du parcours de formation au lycée en vue de l'insertion professionnelle. - Identifier l'apport des dispositifs déployés dans leur accompagnement au lycée, et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l'Ulis. - Réfléchir au processus d'évaluation et de certification. - Connaître et travailler avec les différents acteurs et partenaires concernés par la formation et l'insertion professionnelle de ces jeunes. - Explorer les diverses perspectives d'accès vers l'emploi et le supérieur. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement du jeune dans l'élaboration d'un projet professionnel réaliste : repérer ses souhaits, ses possibilités et limitations, développer son employabilité. - Le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences de ces adolescents en situation de handicap en tant qu'élèves de lycée et confrontés à l'élaboration de leur projet professionnel. - La co-élaboration d'approches professionnelles pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l'insertion professionnelle. - Les dispositifs de formation et d'insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles. - La sortie du lycée et la poursuite de formation. 		<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs école inclusive - Enseignants référents - Chefs d'établissement - Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social - Partenaires de la formation et de l'insertion - Partenaires de l'université - Partenaires associatifs 	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6097			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Parcours de formation et d'insertion professionnelle des élèves reconnus en situation de handicap (avec l'appui d'un dispositif Ulis)	50 heures	02/10/2023 au 06/10/2023	25
	Format	29/01/2024 au 02/02/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Cerner les problématiques particulières des jeunes présentant des troubles du neurodéveloppement et leurs répercussions sur l'élaboration des parcours de formation en LP. - Approfondir la réflexion sur la construction de parcours de formation au lycée en vue de l'insertion professionnelle de ces jeunes et les éléments en jeu dans une transition psychosociale. - Réfléchir au processus d'évaluation et de certification (utilisation d'un référentiel professionnel de CAP pour personnaliser les parcours). - Identifier l'apport des dispositifs déployés dans l'accompagnement au lycée et notamment repérer les réponses adaptées que peut apporter l'Ulis. - Connaître et travailler avec les différents acteurs concernés par la formation et l'insertion des jeunes. - Explorer les diverses perspectives d'accès vers l'emploi. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - La politique actuelle de scolarisation et de formation professionnelle des adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement. - Le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences. - La construction d'outils pour organiser, élaborer et accompagner des parcours de formation vers l'insertion professionnelle. - Les dispositifs de formation et d'insertion, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles. - La sortie du lycée professionnel et la poursuite de formation, les passerelles vers l'emploi et l'insertion professionnelle. 		<ul style="list-style-type: none"> - Formateurs et enseignants-chercheurs de l'INSEI - Intervenants extérieurs 	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6098			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Le livret de parcours inclusif : un outil au service de la différenciation pédagogique	24 heures	11/12/2023 au 15/12/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Rectorat de Martinique	Rectorat de Martinique	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Connaître les enjeux et le fonctionnement du LPI. - Mettre en œuvre des protocoles et outils de suivi du parcours des élèves. - Concevoir des projets et des parcours ambitieux pour tous les élèves. - Déterminer une stratégie d'accompagnement scolaire visant à développer l'autonomie de l'élève. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et identification des besoins des élèves, des projets (PPRE, PAP, PPS), des outils (GEVASCO, MOPPS). - Les savoirs et des savoir-faire permettant de mettre en place des adaptations pertinentes et efficaces. - La conception de parcours de réussite réfléchis en équipe, ambitieux et adaptés aux besoins. - Le LPI comme nouvel outil pédagogique de suivi personnalisé, à valoriser dans sa dimension pédagogique pour éviter les ruptures et sécuriser les parcours. - Principes et modalités adaptées à une communication fluide et de qualité avec les familles. 		Formateurs du pôle ressource académique (IEN ASH, CPD ASH, etc.).	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6099			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Créer un laboratoire de formation académique	12 heures	02/10/2023 au 03/10/2023	15
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Paris LAB9A Ecole élémentaire 9BIS rue Blanche 75009 Paris	EAFC académie de Paris	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif - Apprendre à mener un projet visant à développer un laboratoire de formation des personnels aux TSA. - Apprendre à développer des parcours de formation articulant propos théoriques et gestes pratiques. - Réaliser l'intérêt de développer les usages des matériels spécifiques. 			
Contenus de formation		Intervenants	
Rappel des apports théoriques sur les TSA dans le cadre de la HAS. Présentation d'une méthodologie du développement d'un laboratoire de formation (genèse, développement, ressources, contraintes, etc.).		Formateurs rattachés au SEI de l'académie de Paris	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6100			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Coopération et école inclusive	25 heures	11/03/2024 au 15/03/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).	Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon ..	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Identifier l'ensemble des partenaires avec lesquels la coopération est nécessaire pour construire. - Consolider les parcours de formation inclusifs des élèves à besoins éducatifs particulier. - Travailler les notions d'inter-métier pour s'inscrire dans une logique de conjugaison d'expertises. - Inclure la place des usagers et l'expertise expérientielle des familles. - Permettre à chaque stagiaire d'élaborer une fiche action à mettre en œuvre dans son territoire d'exercice à l'issue du module. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>La collaboration entre acteurs de l'éducation avec une focale sur celle concernant AESH et enseignants.</p> <p>La coopération entre l'Education nationale et le secteur médicosocial/ le secteur sanitaire.</p> <p>Place des professionnels extérieurs à l'école.</p> <p>Prise en compte des demandes des familles.</p> <p>Retour d'expériences : coopération Médicosociale et Education nationale en Auvergne Rhône Alpes, formations croisées, les dispositifs d'autorégulation, UEM A UEE A</p> <p>Présentation de l'équipe de médiation académique TSA de l'académie de Lyon.</p> <p>Le partenariat : identifier les critères de réussite (comment faire pour que ça marche ?).</p>		<p>Formateurs éducation nationale - formateurs Inspé et INSEI - intervenants extérieurs – partenaires de l'ARS, du médico social, du secteur sanitaire – représentants des usagers.</p>	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6101			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Coopération enseignants/AESH	50 heures	06/11/2023 au 10/11/2023	30
	Format		
	Distanciel uniquement	03/06/2024 au 07/06/2024	
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI Visioconférences		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs - Rappeler les principes essentiels de l'accompagnement de l'enfant dans toutes ses dimensions. - Penser ensemble les espaces de co-construction et de coopération. - Dépasser les assignations par type de handicap ou troubles pour parvenir à s'intéresser aux besoins particuliers. - S'appuyer sur des expertises professionnelles et d'usage partagées. - Partager des outils. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre législatif et institutionnel, les textes de référence, l'historique des AESH. - Les axes généraux et particuliers du déploiement des PIAL. - Modèles de référence liés aux représentations du handicap ainsi qu'à la promotion de l'autodétermination. - Apports théoriques et pratiques relatifs à la mise en place de la coopération. - Réflexions conjointes sur la place des familles et des élèves dans le processus de co-construction des parcours. - Apports spécifiques (accompagner un élève avec TSA, prendre en compte les éléments de développement, etc.). 		Formateurs INSEI et intervenants extérieurs.	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6102			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Coopération enseignants/AESH	24 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH.	CANOPE Chaumont		Rectorat de l'académie de Reims, circonscription ASH de la Haute-Marne
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Appréhender les fonctions et le positionnement des AESH. • Mesurer les enjeux de l'accompagnement humain. • Construire les modalités d'un travail d'équipe efficient entre l'AESH et l'enseignant. • Développer des gestes professionnels collaboratifs . • Construire des gestes de desétayage. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • Travail autour de la connaissance des missions des AESH, représentations et cadre réglementaire. • L'accompagnement scolaire en question : Quelles conditions à la mise en place pour quels résultats ? • Travailler en équipe : Définition et conditions de mise en œuvre. • Point sur la recherche : Le développement de gestes professionnels d'accompagnement efficaces – Pratiques collaboratives. • Comment accompagner les élèves accompagner à l'autonomie ? 		<ul style="list-style-type: none"> • Christina Cordier, CPC ASH Haute-Marne • Franck Monasse, formateur académique, académie de Reims • Lauriane Guillaume, coordonnatrice départementale AESH • Cindy Bottigliri, enseignante ressource • Laurence Gris, enseignante Inspé Reims • Delphine Coupas, coordonnatrice départementale AESH 	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6103			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Coopération enseignants/AESH	25 heures	26/02/2024 au 01/03/2024	24
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH.	Inspé de Guyane - Cayenne		EAFC de Guyane
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - S'approprier les apports de la recherche. - Appréhender les fonctions et le positionnement des partenaires. - Rendre plus efficace le lien enseignant/AESH. - Développer des gestes professionnels et collaboratifs. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe : définition, conditions et obstacles. - Analyse de pratiques professionnelles. - Outils de communication. - Accessibilité/compensation. - Jeux de rôle. - Étude de cas. 		IEN ASH ERSEH CPAIEN ASH PSY EN Responsable AESH	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6104			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Le partenariat avec la famille	25 heures	15/04/2024 au 19/04/2024	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Inspé de Guyane - Cayenne	EAFC de Guyane	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Rendre efficace la collaboration avec les familles. - Instaurer une relation de confiance avec les familles. - Clarifier les missions, les rôles et les comportements de chacun. - Favoriser le respect et l'écoute. - Concevoir et mettre en œuvre des projets et des parcours ambitieux. - Accompagner le parcours de l'élève. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Place de la famille. - Enjeux et freins à la communication efficace. - Enjeux de la collaboration. - Outils et moyens de collaboration. - Modalités du travail collaboratif. - Paramètres d'accessibilité pour l'élève. - Étude de cas. 		IEN, Formateurs, CPAIEN, Associations de parents	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6105			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer les missions de personne ressource pour l'école inclusive	25 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Montpellier EAFC : 533 Av. Abbé Paul Parguel, 34090 Montpellier	EAFC	
<ul style="list-style-type: none"> Objectif <p>Participer au déploiement d'une école pleinement inclusive en qualité de personne ressource.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Définir les besoins de formation des stagiaires : Positionnement initial. - Définir le rôle et les missions de personne ressource pour l'éducation inclusive. - Appréhender le concept d'accessibilité universelle des apprentissages. - Analyser l'environnement professionnel afin de définir les leviers et les freins dans la mise en œuvre de l'école inclusive - Analyser les pratiques : contextes, situations, parcours de formation d'élèves. - Impulser l'évolution des pratiques professionnelles de la communauté éducative. 		<ul style="list-style-type: none"> - Conseiller technique École inclusive - IEN-ASH - CP ASH - Formateurs école inclusive - Enseignants référents - Chefs d'établissement - Intervenants extérieurs du secteur sanitaire et médico-social 	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6106			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Préparer la poursuite d'études post-bac des élèves en tenant compte de leurs besoins éducatifs particuliers (LP & LGT)	25 heures	13/11/2023 au 16/11/2023	25
	Format	22/01/2024 au 22/01/2024	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs - Appréhender les enjeux du continuum bac - 3/bac + 3 pour les jeunes présentant des besoins spécifiques. - Cerner les problématiques particulières et leurs répercussions sur l'élaboration des parcours de formation. - Approfondir la réflexion sur le processus d'orientation et la construction de parcours de formation en vue de la poursuite d'études post bac et les éléments en jeu dans une transition psychosociale. - Identifier l'apport des outils ainsi que des dispositifs et leur utilisation dans l'accompagnement vers le post-bac. - Comprendre le rôle et l'utilisation de la plateforme Parcoursup dans l'affectation. - Connaître et travailler avec les différents acteurs, en particulier de l'enseignement supérieur. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Les références réglementaires relatives aux parcours des élèves en situation de handicap dans le cadre du continuum bac - 3/bac + 3. - Le repérage des besoins particuliers, l'évaluation des compétences, les aménagements des évaluations et des examens. - Les outils pour organiser, élaborer et accompagner les parcours de formation vers le post-bac (fiche Avenir, Parcoursup, Cap école inclusive, Qualinclus, par ex.). - Les dispositifs de formation, le repérage et le travail avec les partenaires, la coopération avec les familles. - La connaissance de la diversité des filières de l'enseignement supérieur et les attendus des formations. 		Formateurs et enseignants chercheurs de l'INSEI Intervenants extérieurs	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6107			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Auto-évaluer le fonctionnement inclusif d'un dispositif ou d'un établissement pour sécuriser le parcours scolaire de tous les élèves	25 heures	20/11/2023 au 24/11/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs - Aider les communautés éducatives à sécuriser les parcours des élèves à besoins éducatifs particuliers via l'auto-évaluation du fonctionnement inclusif de dispositifs au sein d'un établissement scolaire accueillant des élèves relevant de l'enseignement spécialisé et/ou adapté (Ulis Collège, Ulis Lycée, Segpa, Erea, etc.). - Concevoir les réponses adaptées aux besoins éducatifs particuliers de ces élèves et évaluer leur impact dans le cadre d'une démarche participative d'amélioration continue. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du contexte (leviers, obstacles, opportunités). - Présentation de la démarche qualité (Qualéduc/Qualinclus) et de l'approche processus. - Mises en situation et construction d'un projet d'amélioration continue de la qualité. - Apports d'outils méthodologiques. 		Formateurs INSEI et intervenants extérieurs	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6108			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer les missions de personne ressource pour l'école inclusive (collèges, lycées et lycées professionnels) : positionnement, démarche, outils et partenariats	25 heures	08/01/2024 au 12/01/2024	20
	Format		
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés	INSEI visioconférences sur les horaires de métropole (9 h - 16 h 30)	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Objectif principal — Le collège/lycée inclusif : accompagner les changements à opérer au niveau d'un établissement du second degré, pour répondre collectivement aux besoins éducatifs particuliers des élèves.</p> <p>Sous-objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Savoir analyser son environnement professionnel pour identifier les pistes d'amélioration et les leviers à activer. – Négocier avec son chef d'établissement pour un pilotage efficient de la politique inclusive de l'établissement. – Identifier les démarches et outils pour créer des équipes de travail efficaces. – Accompagner les changements de pratiques professionnelles des enseignants non spécialisés. – Mettre en place un groupe de travail sur l'amélioration de l'organisation collective en faveur des élèves à BEP. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>Apports théoriques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conduite du changement en faveur de l'éducation inclusive. - Outils et méthode d'analyse de son environnement professionnel. - Obstacles aux changements de pratiques professionnelles, postures et actions de la personne-ressource. - Processus motivationnels chez les enseignants. - Collectifs de travail efficaces et communauté d'apprentissage professionnelle. <p>Activités pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la conduite du changement dans son établissement : préparer l'état des lieux concernant la politique inclusive de l'établissement. - Méthode et outils pour résoudre collectivement les problématiques liées à la scolarisation des élèves à BEP. - Analyse vidéo d'une séance de communauté d'apprentissage professionnelle. <p>Témoignages et ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaborer avec des professionnels multiples : personnels de direction, inspecteurs, formateurs, acteurs du milieu médico-social. - Formaliser des processus de fonctionnement lisibles par tous. 		<ul style="list-style-type: none"> - Formateurs de l'INSEI ayant une expérience de l'accompagnement d'EPL (équipe de direction et équipes enseignantes) pour une éducation inclusive de qualité. - Maîtres de conférences spécialistes des thématiques abordées. - Professionnels de terrain (direction et enseignants) ayant expérimenté un projet de changement pour l'éducation inclusive. - Anciens stagiaires de ce module de formation (pour partage d'expérience sur les changements opérés dans leurs établissements à l'issue du stage). 	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Identifiant : 23NDGS6109			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Pratiques collaboratives pour un collège inclusif	25 heures	18/09/2023 au 22/09/2023	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Inspé Versailles site HIRSCH 95000 Cergy	Inspé de l'académie de Versailles	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Enseigner en équipe et en complémentarité (enseignants spécialisés, non spécialisés, AESH, équipe éducative) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier le caractère inclusif et environnemental de la notion d'accessibilité pédagogique et didactique (en opposition à la notion d'individualisation) ; Utiliser l'entrée par l'accessibilité pour penser l'aide aux élèves en difficulté ou en situation de handicap à différents niveaux : au sein de la classe de référence, dans l'établissement ; Co-construire une pédagogie différenciée, anticipée, qui prend en compte les besoins des élèves ; Co-enseigner pour garantir l'aide nécessaire aux élèves à BEP. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ol style="list-style-type: none"> École inclusive et accessibilité Analyse systémique et parcours des élèves Analyse de la tâche Analyse des besoins des élèves Partenariat et co-enseignement Démarche d'enseignement inclusif 		Marie-Laetitia Danset Isabelle Dubernard Cécile Ramecourt	

Axe 2 : travailler en équipe et avec les partenaires

Niveau 2 – réservé aux titulaires du CAPPEI ou personnels experts

Identifiant : 23NDGS6110			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer les missions de personne ressource pour l'école inclusive : positionnement, démarche, outils et partenariats	25 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	20
	Format		
	Distanciel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI	Mayotte Collège Ouvoimoja Passamainty 97600 Mamoudzou	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Former les enseignants spécialisés du second degré à accompagner les changements à opérer au niveau de l'établissement, pour répondre collectivement aux besoins éducatifs particuliers.			
Contenus de formation		Intervenants	
Apports théoriques Activités pratiques Témoignages et ressources		Formateur INSEI IEN ASH/EI Professionnels de terrain Anciens stagiaires de ce module de formation	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Exercer dans une unité d'enseignement

Identifiant : 23NDGS6111			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer au sein d'une unité d'enseignement externalisée autisme (maternelle et élémentaire)	25 heures	20/11/2023 au 23/11/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Rectorat de Bordeaux	CRA Aquitaine et Rectorat de Bordeaux	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <ul style="list-style-type: none"> - Savoir concevoir, mettre en œuvre et réguler des projets d'apprentissages scolaires ambitieux, adaptés aux besoins liés aux TSA. - Assurer la cohérence des interventions pédagogiques au sein du dispositif et en étroite collaboration avec les équipes éducatives et médico-sociales. - Coordonner l'Unité d'Enseignement pour mettre en œuvre les objectifs de chaque PPS. - Travailler et communiquer en étroite collaboration avec les familles et la direction de l'établissement où est implantée l'unité. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances actualisées sur le trouble du spectre de l'autisme. - Fonctionnement des dispositifs, outils pour les piloter. - Stratégies efficaces d'apprentissage et de régulation des comportements. - Modalités et fréquence de communication avec les partenaires et les familles. - Evaluation des progrès d'élèves permettant de construire des parcours, avec pragmatisme et exigence. - Appropriation et utilisation du LPI comme outil pédagogique de suivi des parcours d'apprentissage. - Travail en lien avec le service départemental École inclusive pour évaluer régulièrement l'efficacité pédagogique du dispositif. - Stratégies efficaces d'apprentissage et de régulation des comportements. - Réaliser des parcours ambitieux pour accompagner la sortie de l'UEMA et de l'UEEA (partenariat). 		PR TSA Enseignante CRA Partenaires médico-social	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6112			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer dans l'unité d'enseignement d'un établissement ou service médico-social	50 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	10
	Format	25/03/2024 au 29/03/2024	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Limoges Inspé académie de Limoges 209 boulevard de Vanteaux 87000 Limoges		Inspé de Limoges
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Professionnaliser les enseignants amenés à exercer dans des unités d'enseignement d'un établissement ou d'un service spécialisé (par exemple, en IME, en Itep, à l'hôpital, en Sessad) ou dans une unité externalisée dans un établissement scolaire (notamment unité d'enseignement en école primaire, en collège).			
Contenus de formation		Intervenants	
- Connaître l'environnement spécifique propre à chaque unité d'enseignement. - Adapter sa pratique professionnelle aux évolutions de l'environnement et des besoins. - Se positionner comme enseignant et comme personne ressource.		Formateurs de l'Inspé de Limoges, enseignants spécialisés, professionnels des établissements de services spécialisés	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6113			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer dans l'unité d'enseignement d'un établissement sanitaire spécialisé dans la prise en compte des maladies somatiques invalidantes	50 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	30
	Format	27/05/2024 au 31/05/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs • Connaître les missions de l'enseignant à l'hôpital et le contexte d'exercice. • Savoir identifier les besoins éducatifs des élèves hospitalisés en raison d'une maladie somatique invalidante et mettre en place les contenus adaptés et modalités pédagogiques variées pour y répondre au plus vite. • Connaître les différents modes d'exercice à l'hôpital : travail avec un petit groupe d'élèves de niveaux hétérogènes (de la maternelle au lycée), travail en individuel au chevet. • Savoir travailler en partenariat au sein d'une équipe pluri-professionnelle. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • Les fonctionnements d'une UE dans un établissement sanitaire selon les répercussions des troubles sur les modalités d'hospitalisation (séjours de courte ou longue durée, séjours itératifs ; différentes structures hospitalières). • Le cadre réglementaire de la scolarisation en milieu sanitaire. • Les répercussions des troubles sur les modalités d'apprentissage et sur les compétences mobilisables. • Des projets pédagogiques interdisciplinaires à l'hôpital avec des temporalités variables. • Des modalités d'adaptations par discipline. • L'enseignement en situation duelle (notamment au chevet). • La différenciation pédagogique d'un contenu disciplinaire à un groupe d'élèves multiniveaux (1er et 2nd degrés). • Le site ressource « Tous à l'école ». • Les aspects psychologiques liés aux maladies somatiques invalidantes et à l'hospitalisation chez les enfants, les adolescents et leur famille. • La confrontation à la mort pour l'élève et pour l'enseignant. • Les modalités de collaboration ou partenariat entre l'UE à l'hôpital et l'APADHE (accompagnement pédagogique à domicile) ou l'école d'origine. • La coordination d'une unité d'enseignement. • L'analyse de pratiques professionnelles. 		<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs de l'INSEI, • Enseignants à l'hôpital spécialisés, coordonnateur d'UE • Médecin pédiatre • Service APADHE 	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Exercer comme enseignant référent

Identifiant : 23NDGS6114			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer comme enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH)	50 heures	25/09/2023 au 29/09/2023	30
	Format		
	Présentiel uniquement	11/03/2024 au 15/03/2024	
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs Objectif principal : <ul style="list-style-type: none"> Préparer à la prise de fonction d'enseignant référent, développer les compétences métiers. Objectifs thématiques : <ul style="list-style-type: none"> Connaître les missions des enseignants référents : droit et outils de mise en œuvre. S'approprier des connaissances relatives au travail avec les professionnels et les parents. Maîtriser les compétences nécessaires à la préparation et à la conduite des équipes de suivi de scolarisation. Analyser et préciser le positionnement institutionnel des enseignants référents. 			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Réglementations, lois et jurisprudence. L'actualité institutionnelle de l'école inclusive GEVA Sco, PPS, PAP et ESS : suivi personnalisé, équité territoriale et outils de la scolarisation. Les théories du handicap : modèle médical, modèle social processus de production du handicap, accessibilité et compensation. Le(s) rôle(s) de l'enseignant référent et son positionnement institutionnel : mieux connaître le secteur médico-social pour accompagner les orientation ; connaissance du mode de fonctionnement de la MDPH ; la conduite et l'animation de réunions. Le travail de partenariat : la collaboration avec les familles, le travail en équipe pluridisciplinaire et avec les partenaires du secteur médico-social. Développer une analyse réflexive des pratiques, partage d'expériences, mise en réseau. 		Formateurs INSEI, intervenants extérieurs	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Exercer dans une unité localisée d'inclusion scolaire

Identifiant : 23NDGS6115			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer en Ulis collège et coordonner le fonctionnement de son dispositif	50 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	25
	Format	11/03/2024 au 15/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes		INSEI
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Consolider des compétences professionnelles pour contribuer au fonctionnement d'un dispositif Ulis collège en favorisant l'accessibilité pédagogique et didactique.			
Contenus de formation		Intervenants	
- Disposer de connaissances actualisées sur le cadre réglementaire actuel et le situer dans une perspective historique. - Découvrir un état exhaustif des travaux et projets de recherche portant sur ces dispositifs. - Réfléchir à l'articulation entre les différents lieux d'apprentissage (classe de référence, regroupement spécialisés...) dans une perspective d'accessibilité didactique. - Analyser des captations vidéo (en classe de référence, au sein du regroupement spécialisé). - Envisager différentes modalités de collaborations (par ex. : co-enseignement, co-intervention) avec l'ensemble des partenaires (éducation nationale, secteurs médico-social et associatif). - Découvrir, concevoir et utiliser des outils facilitants l'organisation du dispositif. - Réfléchir aux parcours des élèves et aux collaborations nécessaires (internes et externes).		Formateurs INSEI, intervenants extérieurs (universitaires et professionnels).	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6116			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer en Ulis et coordonner le fonctionnement de son dispositif	25 heures	06/11/2023 au 09/11/2023	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique.	Rectorat de Bordeaux		Rectorat de Bordeaux
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif Consolider des compétences pour exercer les missions du professeur coordinateur Ulis en école ou collège ou lycée.			
Contenus de formation		Intervenants	
<p>- Les démarches et les ressources pédagogiques adaptées. Conception, mutualisation et cohérence au sein de la communauté éducative. L'autonomie des élèves. Un enjeu important qui détermine les conditions d'insertion ou de poursuite d'études.</p> <p>- Informations et repères institutionnels pour coordonner une l'Ulis en cohérence avec l'axe « École inclusive » du projet d'établissement.</p> <p>- Des parcours individualisés, adaptés avec pragmatisme et ambition au projet et aux potentialités de chaque élève.</p> <p>- L'usage du LPI au sein de l'établissement. S'approprier pleinement ce nouvel outil dans toute sa dimension pédagogique.</p> <p>- Les connaissances nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'orientation et de l'insertion socio-professionnelle des élèves en situation de handicap.</p>		IEN école inclusive Conseillers pédagogiques école inclusive Enseignants spécialisés Partenaires de l'Insertion professionnelle	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6117			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer en Ulis et coordonner le fonctionnement de son dispositif	25 heures	22/01/2024 au 26/01/2024	25
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés.	Guadeloupe Inspé GUADELOUPE	Service de l'École Inclusive de la Région Académique de la Guadeloupe	
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Consolider des compétences pour exercer les missions du professeur coordinateur Ulis en collège et lycée.			
Contenus de formation		Intervenants	
Informations et repères institutionnels pour coordonner une Ulis en cohérence avec l'axe « École inclusive » du projet d'établissement. Les démarches et les ressources pédagogiques adaptées. Conception, mutualisation et cohérence au sein de la communauté éducative. L'autonomie des élèves. Les parcours adaptés. L'usage du LPI au sein de l'établissement. S'appropriier pleinement ce nouvel outil dans toute sa dimension pédagogique. Les connaissances nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'orientation et de l'insertion socio-professionnelle des élèves en situation de handicap.		IEN école inclusive Conseillers pédagogiques ASH Chefs d'établissements Enseignants spécialisés Partenaires de l'Insertion professionnelle	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6118			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer en Ulis et coordonner le fonctionnement du dispositif	50 heures	27/11/2023 au 01/12/2023	10
	Format	25/03/2024 au 29/03/2024	
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Limoges Inspé de l'académie de Limoges 209 boulevard de Vanteaux 87 036 LIMOGES CEDEX		Inspé de Limoges
<ul style="list-style-type: none"> Objectif <p>Professionaliser dans l'emploi les enseignants coordonnateurs en Ulis (école, collège, LP).</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Enseigner aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'Ulis, organiser et planifier et formaliser les interventions des aides humaines au sein du dispositif, dans des classes de référence des élèves et dans l'établissement scolaire. Animer les relations entre l'Ulis et les partenaires extérieurs. Être personne ressource.		Coordonnateurs en Ulis école, collège et lycée professionnel. Formateurs à l'Inspé de Limoges. Enseignants spécialisés exerçant en Ulis. Enseignant référent	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Exercer en Segpa Erea

Identifiant : 23NDGS6119			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
La Segpa dans un collège inclusif	25 heures	09/10/2023 au 13/10/2023	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	INSEI 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes	INSEI	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Faciliter, pour les différents acteurs du second degré, la construction et la mise en place d'organisations inclusives au collège, en faveur des élèves de Segpa et des autres élèves en grande difficulté scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier les concepts et enjeux de l'inclusion, de l'égalité des chances et de l'équité scolaire. - En lien avec l'auto-évaluation, permettre l'élaboration d'un programme d'actions dans les établissements et mettre en œuvre les moyens de les évaluer. - Donner les éléments techniques et organisationnels nécessaires à la mise en place de fonctionnements inclusifs au service de la réussite des élèves de Segpa. - Construire des stratégies en faveur de la mise en place d'une politique inclusive. - Faire des participants des personnes ressources au sein de l'établissement. 			
Contenus de formation		Intervenants	
En complément d'apports réflexifs sur l'inclusion, l'égalité des chances et l'équité scolaire, le module de formation propose des éléments permettant de faciliter la mise en œuvre d'organisations inclusives par les directeurs adjoints (en matière de fonctionnement et de pilotage) et les enseignants spécialisés (au travers d'apports sur la mission de personne ressource).		Formateurs de l'INSEI, Intervenants extérieurs	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6120			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
La Segpa dans un collège inclusif	25 heures	11/03/2024 au 15/03/2024	35
	Format		
	Hybride		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique ; AESH ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.).	Lyon Inspé de l'académie de Lyon Université Claude Bernard Lyon, 5 rue Anselme, 69004 Lyon (ou autre lieu dans Lyon intra-muros).	Rectorat de Lyon et UCBL Lyon 1- Inspé de l'académie de Lyon	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Questionner le fonctionnement et l'organisation de la Segpa dans un collège inclusif : démarches et outils à destination des chefs d'établissement, des DACS et des enseignants pour promouvoir une dynamique inclusive pour tous les élèves.</p> <p>- Identifier les leviers et les blocages pour permettre l'évolution de la Segpa dans une dynamique inclusive au sein du collège.</p> <p>- Réaliser un projet inclusif à mettre en œuvre dans l'établissement au retour du stage.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> Cadrage institutionnel sur la Segpa dans un collège inclusif. Apports théoriques : les principes éthiques et valeurs de l'École inclusive/ le co-enseignement, un dispositif favorable à la réussite de tous / la dynamique inclusive dans l'équipe / personne ressource pour un collège inclusif : vers une évolution de l'identité professionnelle / De la personne ressource au pôle ressource au sein du collège inclusif / De l'évaluation du projet inclusif à sa régulation. Mutualisation des pratiques professionnelles : élaboration de scénarii possibles pour une dynamique inclusive. 		Formateurs éducation nationale - formateurs Inspé - enseignants Segpa, etc.	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6121			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer en Segpa Erea	25 heures	22/01/2024 au 25/01/2024	20
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Rectorat de Bordeaux		Rectorat de Bordeaux
<ul style="list-style-type: none"> Objectif Consolider des compétences pour exercer en Segpa Erea.			
Contenus de formation		Intervenants	
Les démarches et les ressources pédagogiques adaptées. Conception, mutualisation et cohérence au sein de la communauté éducative. L'autonomie des élèves. Un enjeu important qui détermine les conditions d'insertion ou de poursuite d'études.		IEN école inclusive, IEN IO Conseillers pédagogiques école inclusive Enseignants spécialisés Partenaires de l'Insertion professionnelle	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6122			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer en réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés (RASED)	25 heures	11/03/2024 au 16/03/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants non spécialisés ; autres personnels non enseignants (personnels des collectivités, psy EN, CPE, personnels de direction, etc.)	Dijon DSDEN 71	DSDEN 71	
<ul style="list-style-type: none"> Objectifs <p>Mieux comprendre les particularités des élèves et les processus d'apprentissage pour apporter des réponses adaptées. Travailler en partenariat, être une personne ressource dans son environnement professionnel. Mieux comprendre les différentes formes d'aide pour mieux accompagner.</p>			
Contenus de formation		Intervenants	
Connaitre le cadre de son action et sa mise en œuvre dans le contexte local. Comprendre et trouver sa place au sein du pôle ressource de la circonscription. Co-intervention, co-enseignement.		Formateurs éducation nationale et intervenant extérieur	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Identifiant : 23NDGS6123			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Enseigner en tenant compte des vulnérabilités et besoins liés à l'entrée en relation avec les autres et le savoir	50 heures	15/01/2024 au 19/01/2024	30
	Format	18/03/2024 au 22/03/2024	
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage		Opérateur principal
Enseignants titulaires du CAPPEI ; enseignants exerçant auprès d'un public spécifique	Versailles Site Bernard Hirsch - Cergy - Inspé Versailles - CY Université		Inspé de l'académie de Versailles
<ul style="list-style-type: none"> • Objectif Former ou compléter les compétences professionnelles des enseignants spécialisés exerçant au RASED et/ou dans un pôle ressource.			
Contenus de formation		Intervenants	
- Définir le champ de l'aide relationnelle. - Inscrire l'aide apportée aux élèves au sein de la classe. - Co-enseigner autour des compétences relationnelles. - S'appuyer sur des tâches didactiques dans toutes les disciplines pour travailler les compétences relationnelles des élèves. - Être personne ressource pour l'enseignant de la classe et l'accompagner dans ses réponses aux besoins des élèves.		Formateurs en Education Inclusive - Inspé Versailles - site de Cergy	

Axe 3 : se former dans un contexte professionnel spécifique

Niveau 2 – réservé aux titulaires du CAPPEI ou personnels experts

Identifiant : 23NDGS6124			
Titre	Durée	Dates	Nombre de participants prévus
Exercer dans le contexte professionnel spécifique d'un dispositif d'éducation inclusive	52 heures	04/12/2023 au 04/03/2024 08/12/2023 au 08/03/2024	25
	Format		
	Présentiel uniquement		
Public concerné	Lieu de stage	Opérateur principal	
Enseignants titulaires du CAPPEI	La Réunion Inspé ST DENIS Allée des Aigues Marines 97487 St Denis	Laurent Clodic	
<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs - Coordonner un dispositif. - Être personne ressource. - Enseigner pour des élèves à BEP. 			
Contenus de formation	Intervenants		
Les compétences de l'enseignant spécialisé au regard des spécificités du changement de parcours.	Sarah Moulan Véronique Hoareau Delphine Capera		

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024

NOR : MENE2312464N

→ Note de service du 17-5-2023

MENJ – DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeurs et professeurs d'éducation musicale et chant choral
Référence : arrêté du 17-1-2019 - JO du 20-1-2019, BO spécial n° 1 du 22-1-2019 ; note de service du 29-09-2022 – BO du 30-09-2022

La présente note de service abroge et remplace la note de service du 10 juin 2022 fixant le programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique en classe terminale pour l'année scolaire 2023-2024.

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, un programme national est publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Il est renouvelable pour partie chaque année. Il est enrichi de l'écoute et de l'étude de nombreuses autres pièces, le choix de certaines d'entre elles tirant parti des programmations prévues dans les structures de diffusion de l'environnement proche. Allié aux compétences pratiques développées tout au long du cycle terminal, cet ensemble permet aux candidats de satisfaire les différents attendus de l'épreuve.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le programme national est le suivant :

- **Jean-Philippe Rameau/Clément Cogitore** : *Les Indes galantes*, 4^e entrée « Les sauvages », Production de l'opéra de Paris, octobre 2019.

Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants :

- De la scène 6 « Bannissons les tristes alarmes ! » à la fin de l'entrée.

- **Robert Schumann**, *Carnaval*

Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants :

- « Prélude » ;
- « Pierrot » ;
- « Eusebius » ;
- « Florestan » ;
- « ASCH-SCHA (Lettres Dansantes) » ;
- « Chopin » ;
- « Marche des Davidsbündler contre les Philistins ».

- « **Musique électronique** »

- **Jazzrausch Bigband**, album *Dancing Wittgenstein*, 2018.

Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants :

- « Dancing Wittgenstein » ;
- « I Want To Be A Banana » ;
- « Subzero » ;
- « I Want To Be A Banana (Slatec Remix) ».

- **Jeff Mills, Orchestre national d'Île-de-France**, *Light From The Outside World*, concert enregistré à la Salle Pleyel le 23 septembre 2012.

Les extraits pouvant être le support de l'épreuve terminale de spécialité sont les suivants :

- « The Man who Wanted Stars » ;
- « The Bells » ;
- « Amazon » ;
- « Sonic Destroyer ».

En vue de l'épreuve terminale du baccalauréat, le programme présenté ci-dessus vient nourrir certaines des situations d'apprentissage qui organisent l'année scolaire. Peuvent s'y adosser :

- l'étude et la découverte d'autres interprétations ou mises en scène des œuvres au programme dans une approche comparée ;
- la réalisation de projets musicaux de création ou d'interprétation ;
- la réalisation de projets de médiation issus de recherches documentaires et croisant d'autres domaines de connaissance ;
- des travaux d'analyse auditive concentrés sur certains extraits particulièrement représentatifs des œuvres, certains d'entre eux pouvant être accompagnés de leurs partitions ou représentations graphiques ;
- des recherches en ligne par l'écoute d'œuvres s'y référant ou d'interprétations différentes ;
- des études portant sur la sociologie et l'économie de la musique.

En outre, les champs de questionnement et le choix approprié des thématiques d'étude qui en sont issues peuvent éclairer chacune des œuvres de ce programme limitatif tout en enrichissant les situations d'apprentissage rappelées ci-dessus.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Jean Hubac